

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 JUIN 1880

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## ÇA ET LÀ

M. J. O. Dion, l'entrepreneur et dévoué organisateur de la souscription pour le monument de Salaberry, vient résider à Montréal pendant quelques jours pour compléter son œuvre patriotique. Il espère trouver ici quelques centaines de piastres. Nous espérons qu'il ne sera pas trompé.

\* \*

Une lettre reçue de Paris informe que M. Claudio Jeannet, qui a été invité à assister à notre grande fête nationale, partira pour Québec le 10 juin prochain.

M. Lucien Lebrun ne pourra se rendre à l'invitation qui lui a été faite, sa présence au Sénat étant nécessitée par la prise en considération de plusieurs questions importantes.

\* \*

Une grande nouvelle littéraire! Il est probable que les œuvres littéraires d'un de nos compatriotes seront bientôt couronnées par l'Académie française et que le célèbre prix Monthyon leur sera accordé. Le jury chargé de faire son rapport sur les ouvrages soumis, s'est prononcé en faveur d'un recueil de poésies de M. L.-H. Fréchette. Ce sera un événement pour notre monde littéraire et une véritable révélation pour la France qui ne sera peu surprise d'apprendre que les sauvages du Canada ont fait de pareils progrès. Cette nouvelle ne surprendra pas ceux qui, dans notre pays, sont convaincus comme nous qu'il y a en France aussi peu de poètes supérieurs à Fréchette, qu'il y a d'écrivains plus distingués que Fabre.

\* \*

La Chambre locale est ouverte. Le discours du Trône parle de l'emprunt des quatre millions en France et de diverses mesures destinées à augmenter les revenus, mais comme on ne saisit pas bien la nature et la portée de ces mesures, nous en parlerons plus tard.

M. Joly a offert sa démission comme chef de l'opposition; on croit cependant qu'il continuera d'être de nom le chef du parti libéral, mais que de fait M. Mercier exercera les fonctions de cette délicate et difficile position.

Les nouvelles sont minces.

Les ministres paraissent avoir plus peur de leurs amis que de leurs ennemis. On croit généralement que le ministère se maintiendra, mais que des accidents pourraient arriver. Si M. Chapleau était battu ou s'il avait peur de l'être, il y aurait probablement une véritable coalition.

Le fait est que pour empêcher tous les députés de vouloir être ministres et arracher le gouvernement—conservateur ou libéral—à l'influence néfaste des ambiteux, des médiocres et des spéculateurs, pour avoir une politique intelligente, respectable et nationale, il faudrait avoir un cabinet composé des meilleurs hommes des deux partis. Il faudra bien en venir là, mais il faudra que ce soit fait d'une manière honorable, en vue seulement de l'intérêt public, pour faire triompher un programme sage et national.

\* \*

Messire S. Tassé, ancien supérieur du collège de Sainte-Thérèse, vient de publier dans le *Nouveau-Monde* et le *Courrier de*

Montréal un écrit remarquable pour indiquer les moyens de favoriser l'agriculture. Il signale en terminant deux faits qu'il considère déplorables :

Le premier, résultant soit de notre système d'éducation, soit de la force du préjugé, nullement corrigé par l'éducation, c'est que parmi nous le jeune homme instruit, et même celui qui est à demi-instruit, croit la carrière agricole indigne de lui, ou du moins incapable de le conduire à la fortune et aux honneurs.

Le second fait déplorable, c'est que les enfants, au sortir de l'école, ne lisent ni n'écrivent plus. Ils oublient. Quelques-uns même en viennent à ne pouvoir plus signer leur nom.

Si notre éducation élémentaire était plus pratique, ou plus nationale; si dans l'école on faisait non seulement lire, non seulement apprendre par cœur un petit traité d'agriculture; si on l'expliquait; si on le faisait appliquer sur un jardin, sur une petite ferme; si l'on enseignait l'arithmétique non seulement commerciale, mais encore agricole, et la comptabilité agricole; si l'instruction portait sur l'agriculture plutôt que sur l'histoire et la géographie; si les enfants n'auraient-ils pas plus de goût pour l'agriculture? Ne seraient-ils pas enclins à continuer les études commencées à l'école? Ne rechercheraient-ils pas davantage le journal et les traités d'agriculture?

A plus forte raison l'éleve des collèges et des écoles supérieures veut-il vivre de son éducation. Il ne confiera pas à l'agriculture les espérances de son avenir.

\* \*

Le *Canadien*, qui doit être furieux de se voir reproduit par un journal comme L'OPINION PUBLIQUE qu'il déteste tant, publiât, la semaine dernière, les remarques suivantes :

Un projet d'augmentation de revenu ne doit pas être mis à exécution au seul point de vue des sommes qu'il procurera au trésor. Il peut et doit tendre à développer la prospérité publique. Car demander un surcroît d'impôts à une population, sans s'efforcer de lui donner un équivalent, au moins dans une certaine mesure, c'est une pénible et rude nécessité.

Le cabinet de Sir John a pris le trésor fédéral dans une pénurie qui ressemble beaucoup à celle de notre coffre provincial. Les déficits s'étaient accumulés par millions. Sir John a-t-il tout bonnement imposé des taxes comme M. Mackenzie? Non, il a décidé d'augmenter le revenu mais en augmentant la prospérité publique. C'est ainsi que les hommes d'état à vues larges savent gouverner.

M. Chapleau est en mesure—s'il le veut—d'adopter une politique d'augmentation du revenu qui produira en même temps une augmentation de bien-être et de richesse. Une réforme dans le système de colonisation et d'agriculture, satisfierait la population, mettrait une digue à l'émigration et favoriserait l'établissement rapide de nos terres incultes. Entrons avec courage dans la voie agricole et colonisatrice et le peuple nous comprendra. Cela le touche de près, il appelle de ses vœux une action énergique dans ce sens.

\* \*

Le *Canadien* nous pardonnera d'approuver énergiquement la croisade qu'il a entreprise en faveur de la colonisation et de l'agriculture, et de l'admirer quand il dit :

Que l'on donne à la classe agricole l'attention à laquelle elle a droit, que l'on fasse de la colonisation et de l'agriculture la base de notre action politique future, et l'on verra le peuple disposé à contribuer libéralement à une augmentation du revenu.

Dans cette politique est notre avenir, nous en avons la ferme confiance. Elle est la clef de voûte de notre édifice provincial.

Au lieu d'éparpiller tant bien que mal et plus mal que bien, une somme de cent quarante ou cent cinquante mille piastres par an pour l'agriculture et la colonisation, doublons le chiffre de l'octroi, confions-en la distribution et la surveillance à une organisation spéciale qui inspirera et imposera la confiance. Et la classe agricole sera prête à faire sa part des sacrifices que les besoins publics exigent. Notre population a assez de patriotisme pour comprendre son devoir aux jours du péril, mais elle a droit d'at-

tendre de ceux qui la gouverneront tous les efforts possibles pour alléger le fardeau qu'elle est appelée à porter.

Nous avons dit, il y a déjà six mois, que la Chambre et le pays ne refuseraient pas de faire les sacrifices qu'on leur demanderait pour la colonisation, si on leur soumettait un projet raisonnable et pratique. Nous avons même été jusqu'à suggérer au gouvernement de prélever par une taxe spéciale le montant nécessaire à la colonisation. Ce serait habile et patriotique.

\* \*

Le *Canadien* ne nous fâche pas, il nous amuse quand il s'avise de juger les autres et de leur faire la leçon. Voilà pourquoi nous ne nous fâchons pas de ses grands mots, de ses terribles sermons.

Nous oublions même de répondre à ses questions.

Ainsi, il y a quelques jours, il nous demandait ce que nous avions voulu dire lorsque nous avons écrit qu'on pouvait fort bien ne pas approuver la république française depuis qu'elle entre dans la voie de la persécution, et rester libéral comme on l'est en général en Canada, c'est-à-dire plus conservateur que M. Chesnelong.

C'est pourtant assez clair.

Tout le monde sait qu'à l'exception d'un très petit nombre de personnes, tous ceux qu'on appelle des libéraux dans notre pays sont de véritables conservateurs. Notre confrère nous demande encore pourquoi nous avons dit que les membres du Cercle Catholique pourraient fort bien être plus embarrassés que les libéraux par le langage de leurs illustres invités, parce que les conservateurs de la France et du Canada ne se ressemblent guère plus que les libéraux de ces deux pays, sauf quelques exceptions.

C'est bien clair aussi. De même qu'en général ceux qu'on appelle des libéraux dans notre pays, seraient d'ardents conservateurs en France; ainsi nous croyons que des hommes comme M. Chesnelong, et un grand nombre d'autres Français distingués qui combattent la république, passeraient ici pour des libéraux, s'ils faisaient les distinctions et les admissions qu'ils font en France dans leurs discours et leurs écrits. Nous avons voulu dire—pour être plus clair encore—que, pour un grand nombre de conservateurs de notre pays, ces hommes éclairés, s'ils avaient à exprimer leur opinion sur notre situation religieuse, seraient émerveillés de la trouver si parfaite, et ne pourraient s'empêcher de trouver étrange et amusant le bruit qu'on fait si souvent à propos de rien.

Enfin, autant nous désapprouvons ceux qui, en Canada, partagent les opinions des Gambetta et des Clémenceau, autant nous réprouvons les exagérations de ceux qui, par conviction ou par esprit de parti, s'appliquent à trouver partout des erreurs et des impiétés.

C'était notre manière de voir lorsque nous défendions en 1871 et 1872 la *Mi-nerve*, attaquée par le *Nouveau-Monde* et le *Franc-Parleur*, à propos de la division des paroisses, et c'est encore ce que nous pensons.

De même que les violences des radicaux préparent le retour de la monarchie en France, ainsi nous croyons que les exagérations et les abus commis au nom de la religion auraient pour effet de produire

dans notre pays des Gambetta et des Clémenceaux.

C'est ce que pensait Mgr Conroy qui trouvait seulement, qu'au point de vue des principes religieux quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral offraient au clergé moins de garantie que les chefs conservateurs.

Je puis bien, disait le distingué prélat, décider que pratiquement il n'y a pas, au point de vue religieux, de différence entre les deux partis, mais la confiance ne s'impose pas.

Nous savons fort bien que ce qui précède ne plaira pas aux hommes extrêmes des deux partis, mais les gens raisonnables nous approuveront, nous en sommes sûrs.

\* \*

Il y a des temps où notre pauvre nationalité est bien maltraitée; Français, Anglais et Américains semblent prendre plaisir à la dénigrer. Mais depuis quelques semaines elle ne reçoit que des compliments. Ça été d'abord le *Mail*, le principal organe du parti conservateur dans la province d'Ontario, qui a fait un éloge pompeux de notre vitalité nationale. Puis est venu M. Lefavre, qui au banquet donné à l'occasion de son élévation au poste de consul général de France, a parlé de nous en termes aussi gracieux qu'éloquents.

Après quelques remarques sur les sympathies naturelles qui unissent les Canadiens et les Français, M. Lefavre ajouta :

Oui, messieurs, nous sommes les membres d'une même famille. Et quel plaisir de nous retrouver, après une longue séparation, d'évoquer les souvenirs communs, les jours glorieux, les déchirements cruels, les défaillances, les rôlements! Canadiens et Français, nous nous connaissons, hélas! ces alternatives douloureuses! Naguère encore, vos cœurs ont battu avec les nôtres quand la France mutilée, agonisante, semblait toucher à sa dernière heure. Nous n'oublions jamais les marques de sympathie que vous nous avez données dans cette crise suprême, nous les avons reçues avec attendrissement; et depuis cette époque, nous avons tourné des regards émus, affectueux, vers ces frères transatlantiques que nous avions cru perdus sans retour, vers ce rejeton de l'arbre national qui, séparé de sa tige, étend du Saint-Laurent au Mississipi ses pousses vigoureuses.

Permettez-moi, maintenant, en ma nouvelle qualité de docteur-ès-lettres, (docteur canadien) une citation historique. Vous vous rappelez, qu'après la bataille de Cannes, le consul Emilius Varron fut félicité par le Sénat romain pour n'avoir pas désespéré de la République. Eh bien! messieurs, je n'hésite pas à dire que, dans l'histoire moderne, le Canada Français a mérité un pareil éloge, et qu'il a montré une pareille constance. Vous aussi, vous avez vu Annibal non pas seulement à vos portes, mais dans vos murs fumants et tombant en ruines; et dans votre infortune vous avez puisé un nouveau courage, un surcroît de vitalité.

Et maintenant, après cent vingt ans, vous pouvez contempler avec orgueil votre ouvrage. Car si vous n'avez eu le plaisir de brûler Carthage, vous avez remporté une plus grande victoire. Vous avez conquis les cœurs des Carthaginois. Vous avez fait d'eux vos alliés, et vos défenseurs. J'en prends à témoin le plus féroce des Carthaginois, mon excellent ami, le colonel Strange, ce type de l'honneur anglais, aussi bon Canadien que vous, messieurs, et j'allais dire que moi-même; Strange qui personnellement admirablement les relations actuelles de la France et de l'Angleterre, dont chaque jour accroît et cimente la cordialité.

Oui, messieurs, la préservation du peuple Canadien est un grand fait historique. J'ajoute qu'elle est un immense bienfait pour la France; car, bien que séparé de nous politiquement, le Canada conserve à notre race, à notre civilisation, une part considérable dans le développement du Nouveau Monde. En propageant notre langue, il crée et multiplie sur un immense territoire des centres populeux, reproductions fidèles de la France. Et c'est une surprise bien douce pour les voyageurs de notre nation de retrouver ici la patrie française, fidèle à ses traditions religieuses, et portant au front l'aurore de la jeunesse, de la confiance dans ses destinées. La surprise et le plaisir augmentent quand nous voyons notre littérature implantée ici par une vaillante légion de poètes et de prosateurs qui cultivent avec succès tous les genres familiers avec tous les secrets de l'art, acclimatant sur ces rives toutes les qualités de l'esprit français, et spécialement la plus précieuse de toutes: la gaieté gauloise.

M. Lefavre termina en manifestant l'espérance que bientôt les capitaux français viendraient ici féconder quelques-uns de nos arpentés de neiges. Il dit avec esprit que ce serait la meilleure vengeance que nous pourrions tirer de Voltaire.

L.-O. D.

## LA VÉRITÉ SUR L'INSURRECTION DE MANITOBA

L'insurrection de Manitoba a cessé depuis longtemps d'occuper l'attention publique. C'est une chose du passé, qui ne tardera pas à entrer dans le domaine de l'histoire. A mesure que nous approchons de ce moment, la lumière se fait davantage sur ces événements qui ont tant agité la Confédération à ses débuts. Les passions soulevées sont apaisées, les préjugés disparaissent, et lorsqu'on examine maintenant la lave refroidie de ce volcan éteint, on apporte à cet examen un calme qui permet de découvrir des choses bien différentes parfois de celles qu'on avait cru voir dans l'effervescence de l'éruption. La vérité se dégage mieux des faits considérés de loin, à la distance du temps, des années. C'est le jugement de l'histoire qui arrive pour les acteurs du drame de 1870.

La part de chacun sera faite. Cette justice distributive commence déjà à s'exercer. Nous tenons à enregistrer, pour le moment, un premier témoignage, qui nous vient de Manitoba même, et qui porte sur la responsabilité qui incombe à quelques-unes des parties intéressées. Le témoin est le *Free Press*, de Winnipeg.

Le journal manitobain met en scène, dans un de ses derniers numéros, quelques-unes des parties à la grande affaire de 1870, la compagnie de la Baie-d'Hudson, les membres du clergé catholique au Nord-Ouest, et le Dr Schultz, et il les juge sommairement. Ses appréciations sont précieuses à recueillir. Le *Free Press* est l'ennemi traditionnel de l'élément catholique et français à Manitoba, l'organe du parti francophobe et anti-catholique. Il débute par la confession suivante :

Un grand nombre de personnes, qui ont pu s'enquérir des faits relatifs à cette époque troublée (1869-70) et les envisager avec calme, en sont venues présentement à des conclusions bien différentes de celles qu'elles avaient acceptées d'abord.

L'organe reconnaît que l'opinion, parmi les siens, s'est bien réformée depuis quelques années au sujet des faits de l'insurrection. Et cette opinion, c'est lui-même qui l'avait formée en grande partie.

Cette entrée en matière étant faite, il passe à l'exposé comparatif de l'opinion nouvelle et de l'opinion ancienne :

La compagnie de la Baie-d'Hudson, ou plutôt ses représentants en ce pays, aidés par le clergé catholique romain, avaient été les seuls instigateurs du mouvement et de tout ce qui s'ensuivit; et sans le Dr Schultz le Nord-Ouest eût été irrémédiablement perdu pour le Canada et eût continué d'être habité par les sauvages à moins qu'il ne se fût annexé aux Etats-Unis: — telle était l'opinion généralement accréditée dans les provinces canadiennes. Cette manière de voir est loin d'être celle du peuple de Manitoba aujourd'hui.

On considère maintenant que s'il n'y avait pas eu de Dr Schultz à la Rivière-Rouge, en 1869, il n'y aurait pas eu de mouvement qu'on eût pu qualifier d'insurrection. On ne prétend peut-être pas que la compagnie de la Baie-d'Hudson et le clergé catholique soient absolument innocents du fait d'avoir inspiré aux natifs une manifestation d'opposition au transfert du pays au Canada, mais on ajoute que sans l'irritation causée par les machinations du Dr Schultz, les mécontentements n'auraient pas tourné à la révolte et n'auraient pas abouti à ce qui suivit, au pillage, aux actes de cruauté et au meurtre.

Le confrère procède ensuite à établir que le Dr Schultz est seul responsable de la tournure que prirent les événements, qu'il fomenta la révolte dans le but de pêcher en eau trouble et d'arriver aux fins de l'ambition qui le dévorait. Cela nous intéresse moins. C'est matière à démêler entre le Dr Schultz et lui. Ce que nous voulons constater, c'est l'admission relative à la part de responsabilité des membres du clergé catholique. De l'aveu du *Free Press*, ceux-ci sont restés dans les limites de la légalité. Leur rôle se serait borné à ne pas empêcher la résistance légale, et c'est le Dr Schultz (c'est-à-dire le parti anglais dont il était le chef) qui est cause que les mécontents sont sortis des bornes pour devenir insurgés. Nous croyons que ce sera aussi le jugement de la postérité.

Le *Free Press* avoue que tel n'a pas

toujours été son sentiment, et par conséquent, que lorsqu'il accusait, autrefois, le clergé catholique, il le calomniait, volontairement ou involontairement. Cette confession est à enregistrer. L'histoire la recueillera.

A. GÉLINAS.

## ÉCHOS

Le parlement impérial va avoir sa comédie des mariages de beaux-frères et belles-sœurs. Un bill pour légaliser ces mariages a été présenté à la Chambre des Communes ces jours derniers, et la discussion est commencée. C'est pour la neuvième ou dixième fois. On sait qu'à huit ou neuf reprises différentes, déjà, ce bill a été soumis, adopté chaque fois par la Chambre des Communes, et rejeté par la Chambre des lords (exactement comme ici). Aura-t-il plus de chance cette fois?

\* \*

Les colonnes du *Canadian* ont été tout récemment le théâtre d'une petite comédie assez drôle. Un article à fond de train avait d'abord paru contre Papineau, sous la signature: *Un berger*. Puis est venue une explication officielle du journal au sujet de cet article, soit-disant communiqué, explication dans laquelle l'article en question était en partie désavoué. Or, aux seuls indices extérieures, nous avons lieu de croire que M. Tardivel est le seul et même auteur des deux écrits, et que c'est lui le *berger*. Nous serions curieux de recevoir un démenti formel du *Canadian* à cet égard.

\* \*

Deux des membres du nouveau cabinet Gladstone ont succombé à l'épreuve populaire, et ont été défaits comme ministres dans les circonscriptions mêmes qui les avaient élus comme simples députés, un mois auparavant. On considère que c'est un échec grave pour le gouvernement et le signe d'une réaction conservatrice.

En 1868, M. Gladstone et lord Hartington eux-mêmes avaient été battus, mais c'était aux élections générales qui déterminèrent la chute du cabinet conservateur d'alors et le triomphe général du parti whig. Comme ministres, il furent élus sans difficultés, peu de temps après.

\* \*

Le gouvernement autrichien vient de prendre des mesures énergiques pour empêcher l'émigration, qui menace de devenir un fléau pour l'Autriche-Hongrie comme pour l'Allemagne. La police a ordre d'arrêter tout simplement quiconque veut laisser le pays autrement que pour une absence temporaire. Le procédé est déclaré arbitraire par la presse. Un grand nombre de ces émigrants sont chassés par la misère. Les forcer à rester, c'est les condamner à la famine. Mais il y a la raison d'Etat. Le pays se dépeuple, et il faut atteindre ceux qui fuient pour échapper à la conscription. Tout cela n'empêchera pas l'Autriche et les autres pays du nord et du centre de l'Europe de continuer à déverser l'excédant de leurs populations sur l'Amérique, qui sera plus peuplée que le vieux monde avant un siècle.

\* \*

On calcule qu'il viendra d'Europe en Amérique environ 400,000 émigrants dans le cours de la présente année. Un journal français, qui signale ce fait, prédit qu'avant un siècle l'Amérique aura supplanté l'Europe comme principal continent. Suivant cette feuille, les Etats-Unis seront alors à la tête des nations, et le peuple—guide de l'humanité. C'est aller un peu vite, et on croirait à une boutade, si le confrère n'avait l'air si sérieux. Que les Etats-Unis marchent vers la perfection sous le rapport de la prospérité matérielle, personne ne le conteste. Mais c'est à d'autres signes qu'on reconnaît un peuple qui aspire à la véritable grandeur et à la véritable suprématie, celle de l'intelligence et du génie. Les américains peuvent

se multiplier tant qu'ils voudront dans les conditions actuelles, continuer à recueillir le trop-plein de la vieille Europe, ils n'arriveront jamais, eussent-ils les quatre cents millions d'habitants de la Chine, à supplanter la France, avec ses quarante millions, comme première nation du monde.

\* \*

Le *Courrier de Montréal* vient de finir sa première année d'existence. Nous avons eu occasion de parler assez souvent de cette feuille qui a dès l'abord pris une place importante dans la presse montréalaise. Le *Courrier* s'est fait remarquer par sa rédaction énergique et brillante. Son rédacteur en chef, M. Tremblay, est un écrivain facile et agréable, qui manie la plume avec une grande aisance et un talent remarquable. Le journal, qui est la propriété de M. Denis Duvernay, est indépendant en politique, bien que conservateur en principe. C'est un franc-parler, aux allures libres, et assez vives par moments, qui dit à chacun son fait, et se distingue surtout par un zèle national que les politiques et les modérés considèrent comme outré et par temps injuste, mais que les autres admirent et approuvent. Tout le monde est d'accord sur un point, le talent du journaliste.

Le *Courrier* a commencé récemment à publier une édition hebdomadaire, qui a pour nom la *Feuille d'Erable*. Il s'est fusionné pour cela avec une autre publication hebdomadaire, le *Bulletin du Club Cartier*. Le *Bulletin* se continue dans la *Feuille d'Erable*, et le *Courrier* vient en aide.

\* \*

Il était facile de prévoir que la disparition de M. George Brown aurait des résultats importants pour le parti libéral. On ne se serait pas attendu, cependant, à des conséquences aussi immédiates. Il n'y a pas un mois que celui qui fut le génie du *Globe* est mort, et le grand organe libéral renie déjà ses enseignements et sa doctrine pour donner dans les théories nouvelles que le défunt combattait encore avec tant d'acharnement dans les derniers jours de son existence. Et ce n'est pas à la sourdine que le *Globe* accomplit son évolution. C'est au grand jour et par des coups d'éclat qui ne permettent pas de douter de ce que sera sa conduite future. Il a débuté par un vrai scandale, en demandant ni plus ni moins que l'abolition du Sénat, ce qui est une manière doublement marquée de renier son ancien maître. M. Brown, sénateur, et conservateur sur beaucoup de points, a défendu toute sa vie la cause des chambres hautes, en parlement et dans son journal. Le fait que le *Globe* en soit venu en si peu de temps à trahir son programme sur un article aussi essentiel montre jusqu'où il est disposé à aller. On peut compter dès à présent qu'il suivra aveuglément M. Blake.

Celui-ci joue de bonheur. La mort l'a débarrassé successivement et promptement des deux hommes qui faisaient la principale force de M. Mackenzie, M. Holton et M. Brown, et elle fait tomber à ses pieds le terrible organe qui, il n'y a pas deux mois, menaçait de saper sa puissance en combattant sa politique au sujet du Pacifique.

\* \*

La *Minerve* a publié, il y a une dizaine de jours, un article évidemment autorisé au sujet de l'état financier de la province. On peut regarder cet article comme un avant-coureur du discours du budget. Il ressort de cette espèce de manifeste que le gouvernement a tout un plan parfaitement concerté pour réorganiser les finances locales. L'un des articles du programme a trait aux licences d'auberges. La *Minerve* compare le revenu si modique que le trésor provincial retire de cette branche au revenu si rond qu'en retirent les municipalités. Il y a telle localité où la corporation reçoit \$200 pour le simple certificat lorsque le gouvernement n'exige que \$80 pour la licence. On a un moyen facile de venir en aide au trésor en équilibrant la position à cet égard, en restreignant les corporations au profit du gou-

**LE PRINCE LÉOPOLD**

Le prince Léopold-George-Duncan-Albert, qui est en ce moment au Canada, est le plus jeune des princes de la famille

royale d'Angleterre. Il est né le 7 avril 1853 et a mené une vie comparativement retirée depuis son enfance, tant par goût que d'accord avec son tempérament délicat. Il compléta son éducation à l'Uni-

versité d'Oxford, où il s'adonna à l'étude des œuvres de Shakespeare. Il cultiva les arts d'agrément, ayant en cela les goûts de son père, le feu prince Consort, dont il est le plus parfait reflet. Avec la même

courtoisie et le même tact qui distinguaient le prince époux royal, il est aussi ardent que lui dans tout ce qui concerne le bien être de l'humanité.

Il s'est toujours montré dévoué à la



**LE PRINCE LEOPOLD**

cause de l'éducation populaire, en prenant part à tout mouvement pour créer l'avancement des institutions enseignantes. Peu de temps avant son départ pour le Canada, il présidait l'ouverture du nouveau High School, à Oxford.

Comme tous les membres de la famille royale, le prince Léopold s'est rendu très

populaire parmi le peuple : et cette popularité s'appuie sur des bases solides.

Profondément et sincèrement religieux, il n'a pas de vues étroites à l'égard des autres croyances. Fervent adepte de l'Église d'Angleterre, il n'a jamais tenu à s'éloigner de tout système qui pourrait améliorer l'état social.

Sa principale ambition, c'est qu'on puisse dire de lui que, pendant sa vie, il s'est efforcé de marcher sur les traces de son père.

Pour ce prince si bien doué, le Canada sera un nouveau champ d'observation et d'étude.

Le Canada lui a fait un bon accueil non-seulement par le dévouement et la

loyauté à la mère-patrie et à sa souveraine, qui a essentiellement caractérisés les Canadiens, mais aussi par l'admiration que font naître ses éminentes qualités personnelles.

Nous avons résumé ici le texte d'un journal anglais, que nous avons cru bon de citer.—*Journal de Québec.*

vernement. Nous indiquons cette réforme en particulier, dans ces colonnes mêmes, dès l'avènement du ministère Chapleau.

On ne songe guère à murmurer contre les taxes municipales, mais on jette les hauts cris dès que le gouvernement veut taxer. Présentement la dette de Montréal, avec ses cent mille habitants, est aussi forte que celle de la province, avec plus d'un million d'âmes, et personne ne s'en alarme guère, mais tout le monde est effrayé de la dette provinciale.

Le moment est venu pour les municipalités de se mettre à contribution pour le salut commun. Elles se tireront toujours d'affaire, et s'il doit y avoir péril, il y a moins de risque à ce que ce soit elles qui le subissent plutôt que les institutions provinciales.

A. GÉLINAS.

## LE TRAITÉ DE WASHINGTON

Conformément à une résolution récemment prise par le Congrès, le président a envoyé le 17 à ce corps un message accompagnant un rapport de M. Evarts, secrétaire d'Etat, relativement aux difficultés survenues entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au sujet des pêcheries canadiennes. Nous avons à plusieurs reprises raconté qu'en janvier 1878, des pêcheurs de Gloucester, Massachusetts, ont été violemment attaqués par les habitants du littoral de la Baie-de-Fortune, à Terre-neuve, et en ont été expulsés en perdant leurs filets qu'ils avaient amarés à la côte. De là réclamations du gouvernement des Etats-Unis qui a demandé à l'Angleterre qu'elle payât les dommages causés à ses pêcheurs. Le gouvernement anglais a répondu par une fin de non-recevoir basée sur ce que les pêcheurs américains avaient pêché en temps et avec des engins prohibés, en violation des lois et des règles locales. A raison de ces faits, le Congrès a invité le président à lui communiquer les correspondances et documents échangés pendant les négociations avec la Grande-Bretagne.

Le message du président est bref, et se borne à approuver les conclusions du Secrétaire d'Etat quant aux mesures à adopter pour affirmer les droits américains et procurer le redressement des dommages soufferts par les gens de Gloucester. Le rapport de M. Evarts est plus étendu ; il comprend l'exposé des faits, résume l'attitude respective des deux gouvernements, explique clairement l'interprétation américaine du traité de Washington, et propose au Congrès des mesures impliquant l'abrogation virtuelle ou une révision immédiate de ce traité.

Le gouvernement anglais finira par se rendre, comme de coutume, aux injonctions des Etats-Unis, mais c'est nous qui, comme de coutume aussi, paierons les pots cassés.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous signalerons à nos lecteurs quelques-uns des ouvrages les plus recommandables sur la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, que l'on peut se procurer à la librairie de J.-B. Rolland & Fils, à Montréal.

*Le Mois du Sacré Cœur de Jésus*, un vol. in-32 cartonné, de 25 centimes, par A. M. D. G., en est rendu à sa 27<sup>ème</sup> édition.

*Petit Mois du Sacré Cœur* ; pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des "Paillettes d'Or," jolie brochure in-32, prix : 5 cents franco ; la douz. 40 cents ; le cent, \$3.15, franco.

*De la dévotion au Sacré Cœur de Jésus*, par le P. Franco, S.J., et traduit de l'italien par le chanoine Labés, un vol. in-18, rel., de 75 cents.

*Le Nouveau Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, par le P. Franco, S.J., traduit par le chanoine Labés, un vol. in-18, rel., de 75 centimes.

*Le Sacré Cœur de Jésus d'après St-Alphonse ou Méditations pour le Mois du Sacré-Cœur*, par le Père St. Omer, in-18, reliure toile tr. rouge ; prix : 50 cents.

*Fête au Sacré-Cœur de Jésus à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint Joseph*, pour chaque jour du mois, in-18, rel. ; prix 75 cents.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Parmi les tentatives que les nihilistes ont faites pour pénétrer dans le Palais-d'Hiver, la *Pall Mall Gazette* raconte la suivante :

Pendant qu'il était gouverneur de Saint-Petersbourg, le général Gourko avait libre accès dans les appartements de l'empereur. Un jour, néanmoins, la sentinelle qui était à la porte, remarquant dans son aspect quelque chose d'inaccoutumé, l'arrêta, lui disant qu'il doit l'annoncer à l'empereur.

Le général voulut d'abord passer outre, mais voyant que son insistance confirmait le garde dans ses soupçons, il consentit à être annoncé. Le garde fit part de ses doutes à l'empereur qui, s'approchant d'un bureau où aboutissait un fil télégraphique qui le mettait en communication avec la résidence du général, demanda où était Gourko.

—A la maison, lui répondit-on.  
Le pseudo-Gourko fut arrêté : c'était un membre du comité révolutionnaire.

On s'est un peu ému en Angleterre de la nomination de sir Charles Dilke, à l'important poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, et l'étonnement des Anglais a été partagé depuis par toutes les chancelleries de l'Europe.

En effet, les opinions socialistes connues du célèbre député de Chelsea, eussent pu trouver une récompense à l'intérieur, comme celle de son collègue en radicalisme, M. Chamberlain, qui est nommé ministre du commerce ; mais étaler ces opinions à la face de l'Europe, comme si elles étaient celles de l'aristocratie Anglaise, est un procédé qui a surpris tout le monde.

Certes, M. Gladstone ne pouvait faire autrement que d'admettre dans le cabinet, ou à des places importantes, les représentants des radicaux qui l'ont aidé dans les élections, mais prendre le plus connu d'entre eux et en faire un sous-secrétaire aux affaires étrangères, cela ressemble presque à une provocation.

On sait qu'en France, à Paris surtout, on travaille le dimanche comme la semaine, quoiqu'il y ait une loi qui le défende. La Chambre des députés a cru devoir faire disparaître cette loi elle-même, sous le prétexte qu'il valait mieux l'abroger que de ne pas l'appliquer.

M. Chesnelong et d'autres catholiques ont vainement cherché au Sénat à empêcher que cette loi fut abrogée, et à obliger le gouvernement de suspendre les travaux publics le dimanche.

M. Chesnelong a traité la question au point de vue de l'intérêt social, il cite l'opinion d'un publiciste anglais qui a écrit un mémoire sur l'observation du dimanche. Les Anglais sont unanimes à reconnaître la nécessité d'un jour de repos par semaine.

Après les hommes d'Etat, continue l'orateur, les économistes ont aussi le droit d'être écoutés ici. M. le baron Charles Dupin et Proudhon, quoique bien éloignés, au point de vue des convictions chrétiennes, sont d'accord pour approuver la solennité du repos du dimanche. Il faut consulter aussi les médecins, qui disent qu'un repos est nécessaire à l'homme pour maintenir la santé du corps et la vigueur de l'esprit. J'arrive à des gens qui ont le sentiment de la pratique, un industriel considérable nous dit que le repos du dimanche est utile, et que, s'il n'est pas observé, il est remplacé par le repos du lundi, qui est d'une autre nature, et à coup sûr est moins conforme aux règles de l'hygiène.

M. Chesnelong va même jusqu'à citer M. Martin Nadaud qui, lui aussi, a déclaré que le repos du dimanche était indispensable.

L'honorable sénateur recherche ensuite quelle est la liberté qui serait mise en péril si la loi de 1814 était appliquée.

Ce n'est pas la liberté de conscience, dit-il, car elle ne pénètre pas dans le fort intérieur ; ce sont certains décrets d'une date plus récente qui violent cette liberté. (Applaudissements à droite.) Ce n'est pas la liberté des cultes, car les protestants, les israélites professent la nécessité de jouir du repos ; quant à ceux qui n'ont aucun culte, on leur demande seulement de ne pas offenser par des actes extérieurs la conscience de la majorité du pays.

En résumé, M. Chesnelong demande au Sénat de voter son amendement, et de ne pas abroger purement et simplement une loi qui est le signe d'un respect, que les nations civilisées ne répudient jamais sans déchoir.

## FEU M. PAPINEAU

Nous avons lu avec plaisir dans le *Courrier de Montréal* le patriotique article qui suit :

Le *Canadien* vient de publier, sur l'ancien chef de la province de Québec, un article contre lequel nous ne pouvons que protester.

Nous sommes de ceux qui ont été à même d'apprécier les nobles qualités qui distinguaient feu M. Papineau et comme homme public et comme homme privé, et nous respectons sa mémoire, sans nous poser en juge de ses affaires de conscience. Dans les derniers temps de sa vie, nous avons différé d'opinion avec lui ; le parti conservateur a cru devoir suivre une voie plus pratique que celle que M. Papineau voulait nous tracer : mais cela ne nous a point fait oublier le grand patriote, le puissant orateur qui, durant près de trente ans, s'est tenu debout sur la brèche, faisant aux droits de sa nation un rempart de sa poitrine, et à qui—en somme—nous devons en grande partie les privilèges constitutionnels dont nous jouissons.

M. Papineau appartient au parti conservateur comme au parti libéral ; nous avons invoqué son nom et nous l'invoquerons encore. Ce fut un grand Canadien ; c'est l'une de nos gloires nationales ; et c'est faire un acte anti-patriotique que de chercher à le rabaisser dans l'esprit de notre population, c'est là notre avis.

Bien plus, nous avons cru devoir applaudir au drame qui le met en scène. Cette pièce est écrite dans un excellent esprit ; c'est un appel en faveur de la conciliation et de la concorde ; des sentiments nobles et patriotiques y sont exprimés ; les événements de 1837 sont présentés sous leur vrai jour ; nous aurions cru être injuste en ne donnant pas à cette œuvre le concours de notre encouragement.

Nous avons souvent déploré que M. Fréchette gaspillât son talent littéraire dans les luttes stériles de la politique ; et, quand il abandonne celles-ci pour se livrer exclusivement à une carrière où il peut faire plus d'honneur à son pays, nous ne nous inquiétons point de savoir à quel parti il appartient, et tant qu'il nous donnera des œuvres comme *Papineau*, nous croirons devoir l'applaudir et le féliciter.

## UN GRAND MOURANT

On vient de faire dans bien des journaux d'Europe l'oraison funèbre du prince Gortschakoff. Vivant dans son pseudo-cercueil, il a pu entendre le bruit des chants funèbres. Le fait est que le prince peut encore vivre pendant quelque temps. En ce moment sa famille espère—si le mieux continue—le transporter à Baden-Baden. Malheureusement, les différentes maladies de la presse a prêtées au prince ne sont pas celles dont il souffre en réalité. Le chancelier russe souffre de la goutte. Le cœur n'est pas atteint, Gortschakoff est seulement malade de ses 82 ans. C'est une grande horloge dont les rouages sont usés. Un de ses rares intimes amis me dit que l'autre jour, le râlement de sa poitrine rappelait le bruit du frôlement d'un balancier d'horloge—qui peu à peu se ralentit.

Le chancelier voit la mort venir—lointaine encore, je l'espère. Il a signé un billet adressé au Tsar, par ces : "un mourant." Du moins, il mourra sur la scène—ce grand acteur du long drame. Il est en ce moment couché en son hôtel du ministère, à Saint-Petersbourg.

Il s'en va lentement avec la grande époque dont il était le dernier survivant. Disraëli et Gladstone que, les autres mercédés, j'ai dessinés, sont moins âgés que lui. Surtout ils sont moins anciens de pouvoir. Depuis soixante-trois ans, le prince est dans la diplomatie. Depuis vingt-quatre ans, il gouverne, comme chancelier, la politique de l'empire russe. L'an prochain, il eût pu donc fêter avec la Russie—non pas les noces d'or, mais "les noces d'argent."

## Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fâcheux, un tonique et un astringent ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire ; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada, S. LACHANCE, Pharmacien 646, rue Ste-Catherine Montréal

## UN MARTYR

Nous avons déjà publié, d'après le *Courrier de Varsovie* et le *Czas* de Cracovie, la lamentable aventure de l'abbé Kobylics, curé d'Oratoff, dans le gouvernement de Kief : bien qu'il ait les mains pleines de bonnes œuvres, le digne prêtre se voit accusé de meurtre ; les apparences sont accablantes ; il ne peut que protester de son innocence ; il est condamné aux travaux forcés à perpétuité ; son évêque le dégrade solennellement ; on l'envoie au fond de la Sibirie ; il en est à la vingtième année de sa torture, lorsque, touchant à l'heure du trépas, le véritable assassin fait appeler l'autorité judiciaire et déclare qu'il est l'auteur du crime ; qu'il a caché le fusil au moyen duquel il l'a perpétré, derrière le maître-autel de l'église, afin d'inculper son propre pasteur ; qu'une fois l'abbé Kobylics condamné à la terrible peine, il est allé le trouver dans sa prison et lui a avoué son double forfait sous le sceau de la confession, sans avoir jamais eu ensuite le courage de le sauver en se dénonçant... Stupéfaction de douleur ! ordre est donné de mettre Kobylics en liberté, et cet ordre arrive presque juste à l'heure où l'on vient de confier à la terre sa dépouille mortelle, Dieu ayant voulu délivrer lui-même l'héroïque martyr du secret de la confession !

Tels sont les principaux traits du récit. Nous venons de le relire et tenons à y revenir, du moins en quelques mots, car il rend très sensible la participation de l'Église à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Majesté sainte, grandeur incomparable, ce prêtre, revêtu de l'ignoble livrée des forçats est un tabernacle vivant de la foi vivante. Il marque la distance du fini à l'infini. Il prête une voix au silence pour proclamer les glorieuses suprématies de l'âme. Sous les ruines du péché, à travers les corruptions d'une époque néfaste, il redresse l'éternel Adam à la hauteur de sa taille primitive !...

C'est ici que le moi humain est vaincu, ou plutôt c'est ici, grâce à l'indéfectible vertu du sacrement de l'ordre, que la nature humaine s'arrache à ses propres misères pour s'élever et se confondre dans la règle de l'éternelle vérité.

Comme vous, comme moi, comme nous tous, l'abbé Kobylics tenait aux aises de sa demeure, à l'honneur de son nom, au respect des gens dont il était connu. Sans doute, il lui était agréable de s'asseoir à la table d'un ami, de lire un bon livre dans le calme de la solitude, d'aller et de venir à son gré, de "voir les douces approches du matin et du soir, et la fleur du printemps et la rose de l'été," de jouir, en un mot, des biens innocents dont la possession fait le charme de notre courte existence, et voilà que, soudain, il est précipité au fond du puits de l'abîme ! Il est prisonnier, il est réduit à la compagnie d'êtres grossiers et criminels, il est un objet de dégoût et d'horreur : le seul espoir restre qui lui soit permis, c'est de survivre dans une longue malédiction.

Que ne parle-t-il ? Que ne confond-il le scélérat auteur de sa terrible agonie ? Que ne le livre-t-il pas au bras séculier ? Il ne le peut pas ? Magistrat suprême de la loi de miséricorde, l'Agneau lui a scellé les lèvres d'une goutte de son sang. Le secret du tribunal de la pénitence est absolu. Le trahir, c'est outrager Dieu, qui est l'unique dépositaire. Il ne lui reste qu'à se courber sous sa lourde croix et à la porter au seuil de l'éternité. Tel est le prix du sacerdoce institué en la personne de Pierre, prince des Apôtres ; tel est aussi l'un des moyens par lesquels le Sauveur a daigné nous apprendre "que l'homme passe infiniment l'homme."

Heureuse, cependant, la Pologne, d'avoir le don de toujours fournir des martyrs. Sous le coup de persécutions permanentes et très atroces, elle ne dévie ni ne faiblit. Considérés dans leur ensemble, ses prêtres et ses paysans rappellent la sanglante aurore du christianisme. Aujourd'hui, c'est Kobylics ; hier, c'étaient de malheureux Ruthènes qui se laissaient fuir aux portes des églises de leurs villages, plutôt que d'abjurer la foi des an-

cêtres. Les politiques ont énuméré les fautes de la Pologne, mais son inébranlable fidélité et ses obscurs dévouements éclatent aux yeux de Dieu. Là est sa gloire, là est le signe de sa rédemption. La Pologne catholique est vivante, et, comme Lazare, elle soulève la pierre de son sépulcre.

ALEXANDRE DELOUCHE.

### UN PORTRAIT DE BERRYER EN 1874

M. Oscar de Vallée, le candidat désigné à l'Académie en remplacement de M. Jules Favre, vient de réunir en un volume sous le titre *Études et Portraits*, une série fort remarquable d'articles écrits par lui depuis 1862 dans différents journaux ou revues. On lira avec plaisir le portrait suivant de Berryer dû à la plume fine et discrète de l'ancien premier avocat général de la Cour de Paris.

Les exécuteurs testamentaires de M. Berryer ont bien voulu m'exprimer le désir que je parlasse des œuvres de ce grand orateur, dont ils viennent de publier le troisième volume. Comment ne me seraient-je pas empressé d'y souscrire? Sans être jamais entré dans la familiarité de M. Berryer je l'ai autant que personne entendu, écouté, admiré. Dans l'année qui a précédé sa mort, il m'a donné un témoignage d'estime qui suffirait pour m'attacher à sa mémoire. Je venais de quitter le palais; mes nouvelles fonctions m'appelaient quelquefois au Corps législatif; j'étais seul un jour dans la salle qui précède celle des séances. M. Berryer y entra, m'aperçut, vint à moi et me dit: "Pourquoi êtes-vous venu ici? Vous allez prendre part à nos luttes politiques, y trouver des passions et des adversaires, tandis qu'au palais vous n'aviez que des approbateurs." M. Berryer était mort depuis deux ans, quand je suis rentré dans ce palais pour prendre place dans le barreau de Paris qu'il a tant illustré et auquel je me sens étroitement uni par la reconnaissance et par l'attention. Mais si je rappelle cette parole bienveillante, ce n'est pas pour en goûter en public la douceur, c'est parce qu'elle m'a semblé contenir comme un regret personnel de celui qui la prononçait de n'avoir pas lui-même servi un maître moins incertain, plus doux, plus fidèle que la politique, un de ces maîtres aux pieds desquels la conscience ne se trouble jamais, tels que Dieu ou la justice.

N'est-il pas vrai, en effet, qu'en parcourant la vie de M. Berryer, on lisant ses discours avec dévotion, en complétant cette lecture par des émotions et des souvenirs, on est frappé à la fois de la beauté, de la grandeur, j'allais dire de la perfection de son talent, et du peu d'influence que ce talent a exercé sur les destinées de la France? Il a dû le sentir lui-même, en éprouver quelque humilité, une certaine tristesse et comme la déception d'un général qui, au milieu des plus brillants faits d'armes, environné d'admiration et d'honneur, ne parvient pas à s'assurer la victoire. N'a-t-il pas vu, durant sa vie et en particulier vers la fin, des orateurs, ou des écrivains, ou seulement bruyants, agiter, émouvoir, entraîner le pays? Qui oserait affirmer que cette tribune, sur laquelle personne n'a jeté autant d'éclat que lui et qu'il a dû croire un merveilleux organe de vérité et d'éloquence, ne lui a pas paru comme un instrument sans justesse, quelquefois même sans probité? — Je me trompe sans doute, mais j'ai cru voir, sinon tout cela, au moins quelque chose de cela dans les paroles de M. Berryer; il semblait dire: "Dans la politique, on ne fonde rien par des discours, et moi-même je ne suis parvenu à créer autour de moi que l'admiration." Cependant, la première fois qu'il avait parlé à la tribune, dans la dernière année de la Restauration. M. Royer Collard extasié avait dit, de sa bouche d'oracle: "C'est plus qu'un talent, c'est une puissance!" Mais la force et les jeux de la démocratie ont réduit à l'éclat ce talent qui eût été certainement une puissance dans une société attachée à des règles, assise sur des principes. — Je sais ce qu'on peut dire. S'il eût servi la cause de la Révolution, il eût été consul ou il

eût fait des rois. Il serait aisé de montrer que M. Berryer n'a jamais soutenu que des idées qui se peuvent accorder avec les justes besoins et les franchises nécessaires de la société moderne. Seulement il n'avait pas en lui cette ambition inférieure ni ces élans vulgaires qui poussent au rôle désormais trop facile de tribun sans mesure ou de courtisan populaire. Si nous n'avons pas, dans nos entraînements révolutionnaires, apaisé l'éloquence comme le despotisme, nous l'avons dénaturée; elle a suivi la marche de nos âmes, elle a descendu avec elles.

### UN SOUVENIR DE 1871

Le *Figaro* de Paris donne de curieux renseignements sur l'évasion de Cluseret. La veille de l'assassinat des otages, dit-il, un jeune prêtre se présenta au général Cluseret pour le supplier de lui accorder la permission de voir Mgr Darboy. Il était au désespoir, et sollicitait cette permission comme la plus grande grâce qui pût lui être accordée. Cluseret, ému d'un tel dévouement, lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de lui accorder cette autorisation, mais il lui offrit de l'accompagner chez Delescluze pour l'obtenir.

Cette démarche fut faite; Cluseret dut beaucoup insister auprès de son collègue pour vaincre sa résistance. Enfin la permission fut accordée, de fort mauvaise grâce. Le jeune prêtre, au comble de ses vœux, remercia Cluseret et s'éloigna en lui laissant son adresse, après lui avoir déclaré qu'il voudrait un jour avoir l'occasion de lui témoigner sa reconnaissance. Ce jour était proche. Cluseret se trouvait près de la demeure de ce prêtre au moment où il allait tomber au pouvoir de l'armée de Versailles. Il monta frapper à sa porte.

—Ma vie est entre vos mains, lui dit Cluseret.  
—Après ce que vous avez fait pour moi, répondit le jeune prêtre, je vous sauverai si c'est en mon pouvoir. Cluseret resta caché fort longtemps dans sa demeure, partageant sa table très frugale. Lorsque le moment fut favorable, Cluseret, rasé de frais, costumé en ecclésiastique, fut accompagné en Belgique par son protecteur.

### L'ILE DE ROBINSON

Tous ceux qui ont lu *Robinson Crusôé* apprendront avec quelque intérêt que récemment l'île de Robinson Crusôé a été louée par le gouvernement chilien à un nommé Von Rodt, fils d'un ministre protestant à Berne. La carrière de Von Rodt a été assez agitée, et il paraît être un digne successeur de Juan Fernandez, le matelot abandonné, appelé par Daniel Foë, Robinson Crusôé, dans son immortal roman. A l'âge de 21 ans, Von Rodt entra au service de l'Autriche comme lieutenant de cuirassiers et combattit vaillamment pendant la campagne de 1866; il reçut à Nachod une grave blessure qui le força à quitter le service.

Après le traité de paix de Nikelsburg, il alla vivre à Paris d'une petite pension que lui faisait le gouvernement autrichien. Lorsque éclata la guerre franco-prussienne, il s'enrôla dans un régiment de ligne français et se distingua par son éclatant bravoure au sanglant combat de Champigny.

En 1871, Von Rodt émigra au Chili et y fit des affaires avec tant de succès qu'il pût, il y a quelques années déjà, acheter un steamer et transporter dans son île une petite colonie d'agriculteurs et d'éleveurs. Il élève du bétail et cultive des légumes, dont il ravitaille les navires baleiniers.

Il gouverne ses sujets à la façon de Robinson Crusôé, en leur distribuant leurs rations en personne, et exerce une autorité patriarcale sur leurs mœurs et sur leur éducation. Ses affaires prospèrent merveilleusement, et il a déjà réussi à mettre en culture plus de la moitié de l'île.

Une enseignante cueillie extramuros:  
"H...., marchand de lait d'Anesse, vend des ânes comme son père."

### GLACE

Un Français, M. Louis Lacoste, est, assure-t-on, le premier qui ait introduit dans le Sud la fabrication de la glace artificielle, fabrique admirable, mais des plus simples, et qui se fait aujourd'hui, on le sait, dans tous les pays de l'Europe. M. Louis Lacoste, trésorier du comté de San Antonio (Texas), habite cet état depuis de longues années; mais, grâce à son activité et à l'ascendant qu'il exerce sur ses concitoyens, la ville de San Antonio s'est améliorée en peu de temps. Il a su utiliser lui-même et faire utiliser par d'autres les ressources qui existent dans ce pays, et s'en servir en toutes choses comme pression. Les usines, les presses même des journaux, tout marche à présent au moyen des machines hydrauliques les moins compliquées. Si ces concitoyens l'estiment et l'aiment, les compatriotes de M. Lacoste le vénèrent à cause de sa bienfaisance et de sa générosité, et tous lui ont donné avec une touchante unanimité le nom de Père des Français. C'est donc M. Lacoste qui a le premier établi à San Antonio une machine "Corliss" de 140 chevaux au moyen de laquelle il fabrique des blocs d'un mètre cube de glace artificielle. Le débit en est considérable, et jamais dans cet heureux pays on ne discutera la question de l'augmentation des prix de la glace, l'eau est immanquable, et la machine fonctionne sans cesse. L'exemple de M. Louis Lacoste a été suivi, et d'autres fabriques de glace artificielle ont été établies à la Nouvelle-Orléans et à Colombus (Georgie).

### LA LUNE ROUSSE

On donne le nom de lune rousse à la lune qui vient après Pâques. On sait l'influence que la lune exerce sur la terre; son action se fait sentir en plusieurs circonstances, notamment par le flux et le reflux de la mer, et dans certaines grandes marées. Mais on croit, dans les campagnes, qu'elle a aussi une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Les savants ont rangé ces opinions parmi les préjugés populaires. M. Arago trouvait ce jugement un peu hasardé. Il s'agit principalement ici de la lune rousse, qui commence en avril.

Les campagnards prétendent que les rayons de cette lune, en avril et en mai, exercent une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils ont remarqué que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles et les bourgeons exposés à la lumière de la lune se rougissent et se gèlent, même quand le thermomètre se maintient à plusieurs degrés au dessus de zéro. Ils ajoutent que si le ciel est couvert de manière à arrêter les rayons de la lune et les empêcher d'arriver jusqu'aux plantes, les mêmes effets n'ont pas lieu, sous des circonstances de température absolument semblables. Ces observations ne sont pas un préjugé; elles constatent un fait; seulement, les causes qu'on lui attribue ne sont pas exactes.

La lune n'a aucune vertu refroidissante; et les remarques des paysans n'avaient pas été expliquées avant les découvertes de M. Wells, qui a exposé sur le sol en plein air de petites masses de coton, d'édredon et d'autres matières légères, et a trouvé la nuit leur température de 6, de 7 et même de 9 degrés au-dessous de l'atmosphère environnante. Les végétaux étant dans le même cas, cette différence de température n'ayant lieu que par un temps parfaitement serein, il a réhabilité la lune en expliquant le phénomène. Il a démontré aussi que l'observation des jardiniers était juste, mais incomplète.

Le jeune Tomy, qui a six ans, est en train de jouer au professeur avec son petit frère qui n'a que deux ans.

Tomy.—... Alors il y a eu un monsieur qui a créé le monde en six jours et....

La mère.—Mais mon enfant, ce n'est pas un monsieur, c'est Dieu qui créa le monde.

Tomy.—Je le sais bien, maman, mais mon petit frère est encore si bête que si je disais Dieu, il ne comprendrait pas.

### EFFET DU TABAC SUR LA VUE

Il paraît que l'habitude de fumer occasionne un trouble visuel, sans lésion organique apparente, auquel on a pu donner le nom de "cécité des fumeurs."

M. Sichel, père, a le premier attiré l'attention sur la fréquence des altérations de la vue chez les fumeurs. "J'ai acquis, disait-il, la certitude que peu de personnes peuvent consommer, pendant longtemps, plus de 20 grammes de tabac à fumer par jour, sans que leur vision et souvent même que leur mémoire s'affaiblissent." Le Dr Hutchison a publié une statistique confirmative de ce fait, et démontré que les troubles amaurotiques seraient onze fois plus fréquents chez les femmes.

M. Sichel, fils, dans le magistral *Traité d'Ophthalmologie*, dont il vient de publier un premier volume, cite deux observations des plus concluantes à cet égard. Le savant oculiste partage complètement, sur ce point, l'opinion de son père, et il affirme même que "tandis qu'il est des personnes qui peuvent consommer, pendant fort longtemps, 30, 40 et même 50 grammes de tabac par jour, sans en éprouver le moindre inconvénient, il en est qui, avec 10 ou 15 grammes au plus de tabac par jour, arrivent non-seulement à la saturation, mais même à l'intoxication."

M. Sichel remarque que ce genre de cécité est surtout commun en France et aux Antilles, dont les tabacs usuels sont des plus riches en nicotine. Le plus riche est le "caporal," puis le tabac des Antilles, où l'on fume, de préférence, les cigares humides.

De toutes les manières de fumer, la pipe est la moins mauvaise, parce que, ne pouvant la fumer hors de chez soi, on fume, de ce fait, moins fréquemment. La pipe est la cigarette, pour la raison opposée, et aussi parce qu'on est trop tenté de la renouveler. La cigarette présente encore cet inconvénient que la fumée âcre du papier s'ajoute à celle du tabac.

Le défaut admis, il faut fumer du tabac doux, et le fumer au grand air, jamais dans la chambre à coucher et jamais à jeun.

### LES DÉNICHEURS DE LIONS

Le métier de dénicheur de lions est difficile, dit un journal algérien, et voici comment s'y prennent ceux qui le font. Quand un berger a remarqué la retraite où une lionne a mis bas, il observe pendant quelques jours les allées et les venues de cette mère de famille. Pendant les premiers jours, il n'y a rien à faire, la lionne étant dans l'enthousiasme de la maternité, elle ne quitte pas d'un pouce sa progéniture. Mais bientôt l'appétit la force à des absences de plus en plus longues. Le moment est venu d'opérer.

Le berger, après avoir vérifié de son mieux l'absence de la lionne, s'approche du repaire en rampant, saisit les petits lionceaux, les enveloppe dans son burnous et détail sans perdre de temps. Le côté dangereux de cette opération est que les lionceaux crient d'une voix aigue, et que leur mère perçoit leurs cris à un kilomètre de distance.

Le berger tâche de gagner le douar ou la tente la plus rapprochée. S'il y parvient, c'en est fait des lionceaux, leur mère ne les reverra plus. Si, au contraire, la lionne a entendu les cris de ses petits, c'est le berger qui est perdu; la lionne ne le manque jamais.

Un Français disait un jour à des Anglais, du ton le plus méprisant:

—Ne faites donc pas semblant de vous comprendre, avec tous vos mots, qui ne veulent rien dire! Nous, à la bonne heure, nous avons une langue logique. Ainsi, nous disons "du sucre" parce que ça sucre!

\*\*

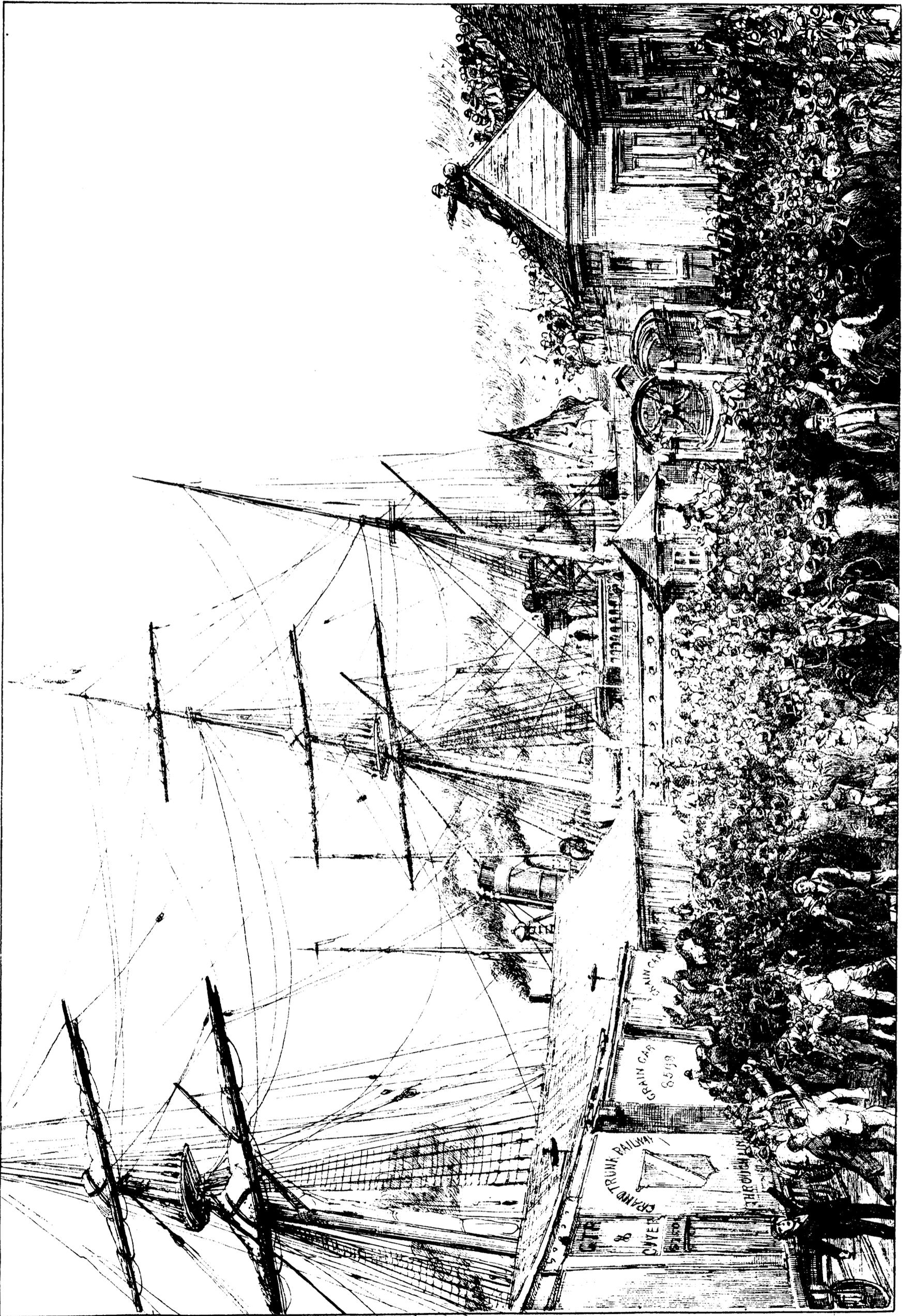
Beaucoup plus nature que ça n'en a l'air au premier abord.

Un tailleur rencontrant un de ses confrères:

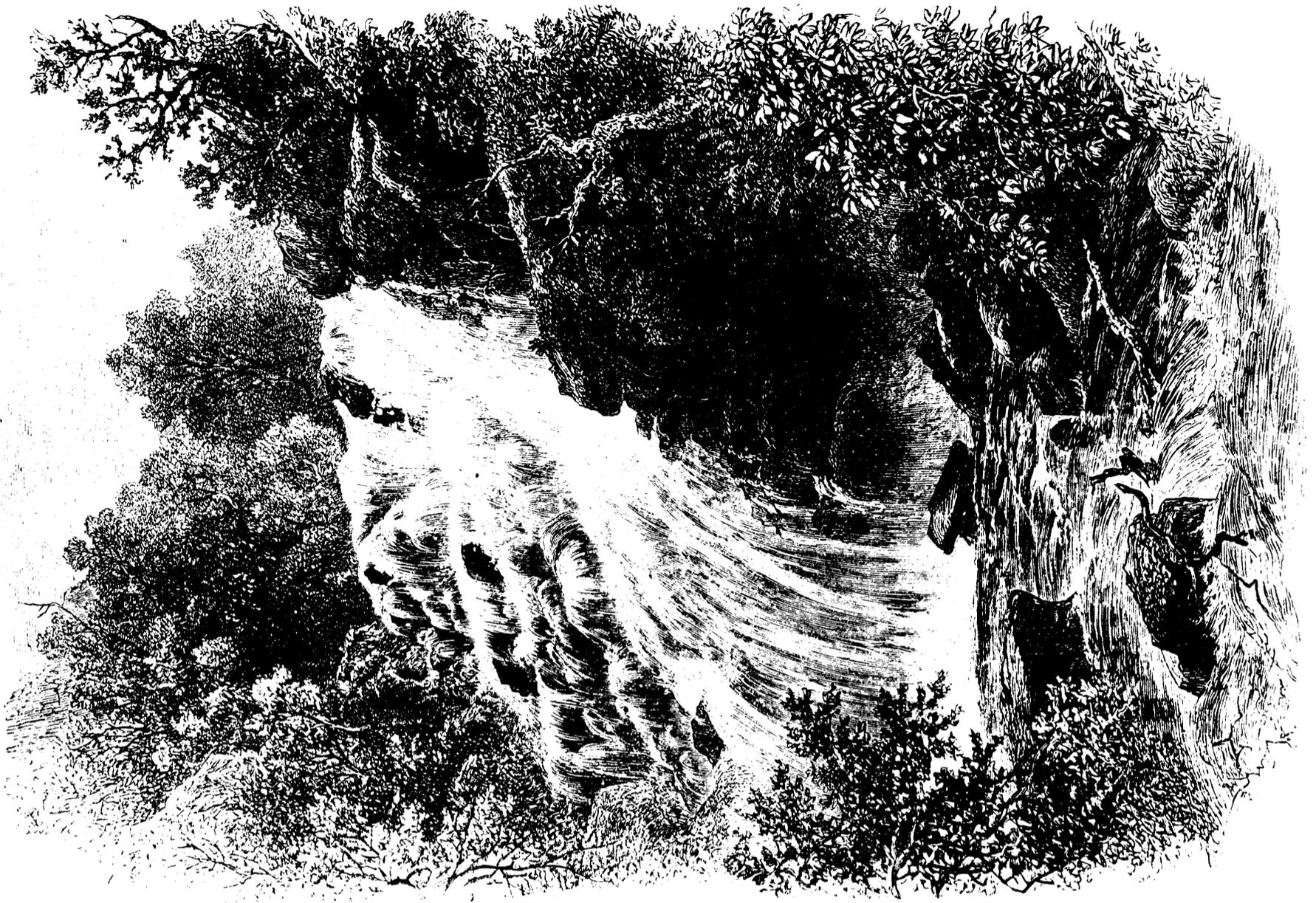
—Ah! mon ami, quelle joie! Tu sais que depuis un an j'étais convaincu que mon coupeur était l'amant de ma femme....

—Eh bien?

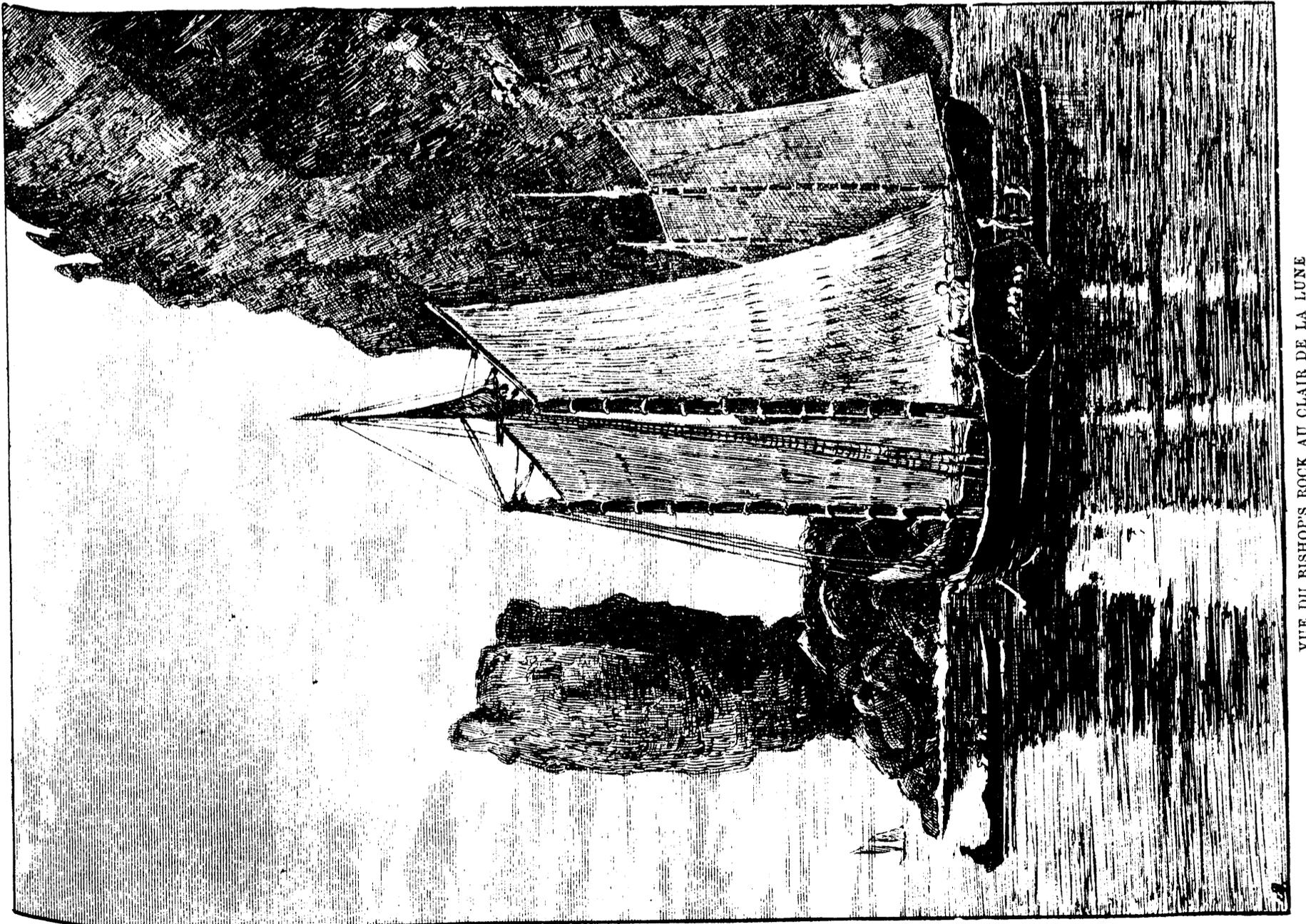
—Eh bien! je me trompais... c'est un autre!



LA GRÈVE DES JOURNALIERS DE BORD À MONTRÉAL



CASCADE DU TROC DANS LE COMTÉ DE KULLARNEY, IRLANDE



VUE DU BISHOP'S ROCK AU CLAIR DE LA LUNE

## LA PROVIDENCE

Au sein de l'aubépine verte,  
Près d'une source aux claires eaux,  
Hier, j'ai fait la découverte  
D'un joli petit nid d'oiseaux.  
Six œufs aux reflets d'émeraude !  
Six perles ! Quel charmant écrivain !  
Contre l'émerillon qui rède,  
Contre l'autour au bec d'airain  
Qui protège ce nid de mousse ?  
L'orage agite l'arbrisseau  
Dans cette terrible secousse,  
Qui soutient ce frêle berceau ?  
Le vent déchire en sa furie  
La robe verte des forêts...  
Bercé par la branche fleurie  
D'un arbuste aux ombrages frais  
Le nid des chantes de la joie,  
Le nid de la source aux flots clairs,  
Suspendu par un fil de soie,  
Brave la foudre et les éclairs.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Juin, 1879.

## FOLLE ?...

XV

M. Montrel pris gîte jusqu'au lendemain à l'auberge du village, dépitant la curiosité des oisifs dans les bois, et ne revenant qu'à nuit close chercher à l'hôtellerie un repos qu'il ne put goûter.

Le motif de sa présence, dans ce lieu plein de souvenirs pénibles, était de ceux qu'il considérait comme un devoir sacré.

Ursule ne devait pas descendre à sa dernière demeure sans qu'il lui rendit le suprême hommage de son respect attendri. Cette douce créature effacée avait eu pour lui le mystérieux attrait de la souffrance et de la faiblesse.

Plus jeune, il l'eût aimée, protégée, consolée, comme il aimait, protégeait et consolait Marie. Elle avait passé bien inconnu dans ce monde, faisant le bien dans la limite restreinte de ses ressources, donnant tout ce qu'elle possédait et se faisant scrupule de coûter quelque chose à sa sœur quand, dans sa maigre bourse, les pauvres ne trouvaient plus rien.

Elle avait servi Dieu par la résignation et la prière, par l'indulgence et la bonté. Il avait eu les prémices, l'épanouissement et les derniers battements de son cœur.

Rien n'avait terni la pureté de cette âme vierge, chrétienne et noble. Rien, pas même le souffle du désir ou du regret. Oh la Providence l'avait placée, elle était demeurée sans murmure.

Si, dans la vie, elle ne posait qu'un pied hésitant, si ses yeux sans regards ne pouvaient la guider dans sa marche, elle avait avancé sûrement dans la vie morale et religieuse, aux rayonnantes clartés d'en haut.

C'était donc cette âme bénie, plus devinée par la sienne qu'on n'eût pu le croire dans le peu de durée de leurs rapports, qu'Eugène voulait saluer une fois encore avant de quitter Brix pour toujours.

Le lendemain, parmi les nombreux invités des environs qui accompagneraient Ursule Poncelet à sa dernière demeure, le commandant, qui conduisait le deuil, remarquait l'ingénieur, à l'écart, morne et recueilli.

Son visage ravagé portait la trace d'une profonde douleur, qui, par delà ces funérailles, décollait d'une source plus intime.

M. de Rollezan ne savait encore qu'une chose : un nuage s'était élevé entre les deux fiancés. Cela suffisait doucement à l'épanouir. Si ce différend tournait à l'orage, quelle joie !... Et s'il se résolvait en rupture ?... alors l'avenir se rouvrirait pour le vieil officier persévérant.

Ce ne fut donc pas sans appréhension qu'il étudia la conduite du jeune homme, ni sans ravissement qu'il le vit, au sortir de la cérémonie, reprendre la route de Paris, bien qu'un grand déjeuner fut servi au château, suivant l'usage local.

Du reste, il eut la réserve de n'adresser aucune embarrassante interrogation à sa cousine. Elle dut lui en savoir gré, bien que tout à fait décidée à ne rien expliquer.

Un soir seulement, où le nom de M. Montrel tomba dans la conversation comme un son discordant de cloche fêlée, la jeune femme daigna laisser sortir de ses lèvres desséchées par le dépit, cette appréciation fantaisiste :

— M. Montrel !... vous me disiez un jour, je crois, qu'il y avait en lui de l'Amadis des Gaules mitigé par du Grandisson... Je ne sais vraiment pas ce qui le rend plus insouciant du Grandisson ou de l'Amadis !

.....

Eugène Montrel portait le deuil de son illusion la plus chère. Il avait entendu, il avait vu. Le doute même était mort. Les mystères, les réticences, les mots énigmatiques, rien ne demeurait dans l'ombre.

— Elle n'est pas bonne !... Cœur glacé !... Tels étaient les deux mots fatidiques qui, réson-

nant sans trêve dans son âme triste, y sonnaient le glas de son rêve éteint.

Eugène, sans même s'accorder le temps de l'apaisement, après une crise si violente, ne voulut songer qu'à Marie.

Chez le notaire de la famille il apprit le nom de son tuteur. C'était M. de Beauplan, oncle à la mode de Bretagne de la jeune fille, du côté maternel, gentilhomme campagnard, qui résidait toute l'année dans ses terres de Bourgogne.

Plein de confiance en madame de Brix, quelque peu insouciant par nature, et répugnant au moindre dérangement comme un vieillard attaché au sol natal, le tuteur s'était endormi dans la plus entière sécurité à l'égard de sa pupille qu'il n'avait point vue depuis bien des années.

Eugène, muni de ces renseignements, partit pour Beaune ; aux environs s'élevait, modeste d'aspect, et confortable d'installation, le petit château de Beauplan.

Le gentilhomme avait appris vaguement le projet de second mariage de madame de Brix, et sans doute crut-il que le voyage du jeune homme était un acte de déférence pour lui en apportant officiellement la nouvelle.

L'ingénieur dut le tromper, lui expliquer brièvement que ces projets étaient rompus, irrévocablement rompus, et sans entrer dans des accusations qui répugnaient à son caractère, le pria de prendre à sa pupille un intérêt plus effectif.

— Marie de Brix ?... Je la sais en si bonnes mains ! s'écria-t-il.

— Sa belle-mère se fait évidemment des illusions graves sur les soins nécessités par cette santé délicate. Un changement de lieu, un entourage nouveau sont indispensables à son rétablissement. Ma conviction s'appuie, monsieur, sur des faits irrécusables.

— Un changement de lieu... d'entourage... mais, monsieur, ce serait l'enlever à madame de Brix ?

— Si madame de Beauplan consentait à offrir à cette enfant malade, l'hospitalité... l'affection... l'indulgence compatissante...

Le gentilhomme, étonné de cette ouverture, se récria vivement ; non qu'il fût personnellement opposé au conseil, au moins étrange, qui lui parvenait ainsi de prendre auprès de lui sa pupille, mais parce qu'il sentait devoir irrémédiablement blesser la veuve de son parent en lui donnant une telle marque de défiance. Et, d'ailleurs, puisque M. Montrel n'entendait pas s'expliquer davantage, quel motif alléguer pour légitimer une mesure aussi inattendue ?

— Allez à Brix, monsieur ; répondez simplement et fermement Eugène. Entourez-vous des lumières de la science, dégagez-vous du parti pris qui règne autour de mademoiselle Marie, étudiez par vous-même l'erreur profonde qui paraît présider à son éducation morale et physique, et je suis certain que le résultat de votre visite sera tout justement celui que j'ai l'honneur de solliciter aujourd'hui.

M. de Beauplan, alarmé de cette insistance, frappé de l'extrême loyauté, aussi discrète que persévérante, à laquelle l'ingénieur semblait obéir, promit de suivre au plus tôt l'avis qu'il venait de recevoir.

Eugène se retira donc, mortellement triste, mais satisfait d'avoir essayé courageusement tout ce qu'il était possible de tenter, dans sa position, pour le bonheur de Marie.

M. de Beauplan, néanmoins, ne se fût point trop hâté de remplir sa promesse, tant la démarche qu'elle impliquait offrait un côté délicat, s'il n'avait reçu le soir même de la visite de M. Montrel, une lettre haineuse et brutale, qui jetait un jour vif sur cette question non expliquée.

Madame Heurtebot, imprudemment renvoyée, se vengeait à sa manière, racontant en détail, sans ménager les termes, le système de crainte et d'isolement dans lequel on avait élevé mademoiselle de Brix.

A travers les accusations furibondes de la gouvernante, un esprit juste démêlait facilement le sophisme de Léonide. Persuadée que l'enfant était inguérissable, par suite du fatal héritage maternel, elle s'était bornée à éteindre sa jeunesse dans la solitude du château, plutôt que de l'exposer aux clartés de la vie commune qui eussent ébruité rapidement une infirmité dont souffrait son orgueil.

Madame de Brix avait écarté surtout la touchante malade du sein de la famille, parce que, n'éprouvant pour elle qu'une froideur voisine de l'inimitié, elle redoutait, pour son cher Aristide, son influence dans le présent et les propos du public dans l'avenir. Sa position, son mariage pouvaient être entravés par ce seul mot : "Sa sœur est folle !" On avait chance de la faire oublier en l'enfermant, non dans une maison de santé, plus compromettante encore, mais dans l'intérieur de sa propre demeure.

Marie, éloignée, détestée, naturellement nerveuse et mobile, était devenue irritable, sauvage et morose. Madame Heurtebot, à laquelle tous droits appartenaient sur son élève, n'appréciait pas les avantages de la douceur. Elle y substituait la force, cherchant d'instinct, pour plaire à madame de Brix, à briser plus qu'à corriger.

Il y avait eu des scènes de cris, de violences, qui donnaient raison au système employé. Et l'on administrait des douches à la pauvre fille qu'une caresse eût rendue paisible comme un agneau.

Enfin, madame Heurtebot, heureuse de rompre toutes les digues de sa longue discrétion, terminait sa volumineuse épître par le récit circonstancié de la terrible scène qui avait brusquement dénoncé les relations de M. de Montrel et de madame de Brix.

M. de Beauplan partit le lendemain.

Son arrivé produisit à Brix l'effet du premier obus tiré dans une campagne. C'était la guerre engagée.

Léonide pleurait ses millions envolés avec l'âpreté d'une âme avide ; absorbée par les projets fantastiques qu'elle échafaudait pour les reconquérir, elle n'avait encore pris aucune mesure efficace pour parer l'indirecte menace que M. Montrel avait laissé sous-entendre. Le tuteur... il avait bien parlé du tuteur. Eh bien ! quand il plairait au gentilhomme campagnard d'écrire du fond de sa province, pour être renseigné sur sa pupille, on verrait à lui répondre. Le malheur n'était pas là. Le malheur... le seul... le vrai... l'immense malheur, c'était d'avoir laissé, pour la seconde fois dans sa vie, glisser dans ses mains, deux millions qui s'offraient à elle !...

Marie avait été réintégrée dans son appartement avec une femme de chambre, qui ne reçut pas d'instructions particulières et dut se borner à la servir, en attendant qu'un nouvel ordre de vie eût été réglé pour la jeune fille.

Léonide se réservait d'aviser un peu plus tard. Mademoiselle de Brix gagnait à cet arrangement un peu plus de liberté, un peu moins de silence, car la curieuse femme de chambre usait toute son habileté à provoquer les conflits de sa jeune maîtresse sur une série d'événements dont il lui était permis de côtoyer seulement un des aspects.

Peines bien superflues Marie pleurait sa radieuse espérance entrevue, disparue déjà, et, sans doute, pour jamais.

M. de Beauplan, en traversant Paris, s'était fait accompagner du docteur X... un ami de sa famille, jeune encore, dont la réputation comme aliéniste avait pris, depuis quelques années, un prodigieux développement.

La netteté de son coup d'œil, la sûreté de son pronostic, avaient rendu l'espoir à bien des familles, et fait entrer bien des infortunés dans la voie de la guérison.

En les apercevant tous deux, franchissant sans être annoncés la grille du château, Léonide eut un accès de dépit si violent, qu'il faillit tourner à la suffocation.

A peine informée de l'objet de cette visite extraordinaire dont M. de Beauplan, mauvais diplomate, ne sut pas lui adoucir la crudité, la jeune veuve orlonna, pour toute réponse, de faire descendre mademoiselle de Brix.

Le docteur s'y opposa, désirant voir la jeune fille chez elle, dans son milieu habituel. Il fallut se soumettre, non sans révolte intérieure, à cette prétention.

En reconnaissant son tuteur, qu'elle n'avait cependant pas vu depuis son enfance. Marie vint à lui, surprise, avec un sourire timide, comme si la permission d'être ouvertement heureuse de sa présence lui manquait pour le témoigner mieux.

Le docteur X... ne lui inspira pas l'effroi qu'elle ressentait, d'ordinaire, à la vue d'un étranger. Sa physionomie reflétait même une sorte d'étonnement joyeux.

— J'ai déjà vu mademoiselle... à Paris... il y a longtemps, dit le docteur.

— Oui, dit Marie, je me souviens.

— Mes prescriptions ont-elles été suivies ?

— Oh ! dit Léonide d'un ton sec, nous avons dû les abandonner.

— Elles étaient simples, pourtant : la vie de famille, la culture de l'intelligence, le développement du cœur.

— Les résultats ont été déplorables, déclara froidement la veuve.

Le son de voix de sa belle-mère paraissait troubler Marie, comme un souvenir ou une menace, ce que voyant, le docteur fronça le sourcil.

Les visiteurs étaient assis dans la vaste pièce aux brunes tentures, la jeune fille debout devant eux, silencieuse, émue. Son tuteur l'attira dans ses bras, caressa d'un baiser paternel le front penché sur son épaule, tandis que le docteur l'examinait.

Alors vinrent les questions sur son genre de vie, ses occupations, ses plaisirs. Léonide ayant voulu répondre, le docteur la pria de n'en rien faire, avis qu'elle reçut avec un geste dédaigneux.

Encouragée, sans qu'elle s'en rendit bien compte, par la main caressante de son tuteur qui tenait la sienne, Marie répondit d'une voix basse et distincte, qu'elle vivait dans cette pièce, en toute saison, seule avec une dame âgée ; qu'elle sortait seulement dans le parc, à l'aube ; ne lisait jamais, ne travaillait jamais, et n'avait d'autre plaisir que l'amusement d'un jeune chat, cadeau de mademoiselle Ursule.

— Et avant le chat ? interrogea le docteur.

— Rien, fit-elle.

— Et votre éducation ?

— Elle est à faire, monsieur.

— Et que faites-vous, le long du jour ?

— Je pense, répondit-elle en fixant ses yeux immenses, profonds et tristes sur son interlocuteur.

On entendait les doigts de Léonide battre fiévreusement une marche fantaisiste sur les bras de son fauteuil.

Le docteur se leva, fit le tour de la chambre, compléta par des questions plus directes son examen mental, et s'approchant tout à coup de la jeune femme :

— Madame, dit-il, on s'est mépris sur l'état intellectuel de cette jeune personne. Elle n'est ni assez monomane pour ne pouvoir être instruite comme ses pareilles, ni surtout assez exaltée pour être privée de la société des siens.

— Docteur, répondit prestement Léonide, vous ne la voyez ni dans ses accès de larmes, ni dans ses lubies de chant, ni dans les crises de

révolte qui ont nécessité les mesures prises à son égard.

— Je les admetts. Elles peuvent s'atténuer et disparaître, étant moins la suite d'une altération mentale chronique que le résultat d'une compression pénible à sa libre nature.

— Que faut-il faire ? demanda M. de Beauplan.

— Donnez à cette enfant de seize ans, de l'air, de la gaieté, de la musique, des maîtres, des amis, et, mieux que cela, une affection sincère ; qu'elle sente... y croie... désire s'y appuyer. Qu'elle puisse se confier... se donner... qu'elle puisse répandre dans des cœurs dévoués ce qu'elle concentre de sentiments intimes, et dans des occupations variées l'activité malade, comprimée par la force, qui me paraît l'unique signe extérieur d'une impressionnabilité constitutionnelle.

— Mais, docteur, au point de vue médical ?... insista le vieux gentilhomme.

— Faites simplement ceci, et, dans un an, mademoiselle de Brix sera une charmante fille, développée moralement et physiquement, sur le compte de laquelle on regrettera d'avoir été si longtemps induit en erreur.

— Eh quoi !... docteur, c'est à toute votre ordonnance ? reprit à demi Léonide.

— Absolument toute, madame.

Il s'inclina froilement pour prendre congé. M. de Beauplan l'accompagna jusqu'à sa voiture, car les nombreux clients parisiens du docteur ne lui permettaient pas de consacrer à la province plus que l'intervalle de deux trains.

Puis il revint à la prison dont venaient de tomber les grilles. Léonide, terrifiée et vaincue, ne l'avait point encore quittée.

— Madame, dit M. de Beauplan, en s'asseyant près d'elle, j'ai eu le tort de négliger de beaucoup mes devoirs de tuteur ; j'en suis grandement puni. Permettez-moi de réparer cette faute en me confiant désormais Marie.

Il avait fait un grand effort le digne homme, pour mener à bien cette formule polie. Son tempérament l'eût entraîné de parler de façon bien différente.

Léonide sentit le coup, malgré la douceur de la forme, et crut habile de jouer l'étonnement.

— Vous !... à votre âge !... Et pourquoi donc, monsieur, prendre une charge que je ne récusé pas ?

— Je pourrais vous répondre, madame, que c'est indispensable, que le passé montre la nécessité pour moi d'intervenir. Mais je préfère, laissant dans l'ombre mon autorité de tuteur trop longtemps oubliée, vous prier amicalement de remettre votre belle-fille aux mains de madame de Beauplan.

— Ainsi, vous me jugez impropre au nouveau système de traitement qu'il faut inaugurer pour elle ?... J'ai pu me tromper, monsieur, ou être trompé.

— Je veux donc réparer les suites de cette erreur, dit-il avec un sourire ambigu, et transporter ma pupille dans un paysage nouveau, cadre d'une vie nouvelle. J'ose espérer, madame, que vous ne vous y opposerez pas davantage.

— Et si je résistais à cette prétention ?

— J'ajouterais au témoignage de mes yeux un autre témoignage, aussi convaincu et moins indulgent que le mien.

— Ah ! vous avez vu M. Montrel ! exclama-t-elle avec véhémence.

M. de Beauplan s'inclina.

Léonide l'avait pressenti : toute lutte devenait inutile contre cet homme droit, inflexible, derrière lequel se dressait l'ombre accusatrice de celui qui avait été son fiancé.

Elle se tourna brusquement vers la jeune fille :

— Voulez-vous aller habiter près de votre tuteur, Marie ?

Celle-ci fit un léger cri de joie, et toute éperdue se jeta dans les bras du digne homme qui l'embrassa, les larmes aux yeux.

— Je vais faire préparer les bagages de mademoiselle de Brix, dit Léonide avec hauteur, et j'aurai l'honneur, monsieur, de vous la remettre suivant votre droit et son désir.

Elle sortit, le front levé, la rage au cœur, humiliée au fond de son être et plus altéré que jamais.

Le soir même, M. de Beauplan emmenait Marie loin du château où s'était écoulée sa jeunesse désolée. Elle se tenait serrée contre lui, comme un oiseau frileux sous l'aile qui le réchauffe.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

— Les moulins de Saint-Thomas de Pierreville sont en pleine opération depuis quelques semaines. Il y a près de 80.000 billots dans la rivière, et à l'heure actuelle, 100 hommes sont employés au moulin. On nous informe que dans le cours de l'été il y aura 150 hommes employés dans ce moulin. Les gages sont en moyenne de 70 à 80 centins par jour.

Les docteurs l'ont condamné. — Est-il possible que M. Godfrey a repris l'ouvrage, et ait été guéri par un remède aussi simple ?

— Je vous assure que c'est le cas, qu'il est parfaitement guéri, et que c'est par l'usage des Amers de Houblon, et qu'il n'y a que dix jours encore ses médecins l'avaient abandonné comme incurable !

— Si c'est le cas, je m'en vais à l'instant en chercher pour mon pauvre Georges. Je sais que le houblon est bon.

## LE MARQUIS DE HARTINGTON

Les élections anglaises ont mis en relief un haut personnage qui semble appelé, dans un avenir prochain, à devenir l'arbitre des destinées du vaste empire britannique.

Son nom qui n'était qu'anglais va devenir européen.

C'est un astre qui se lève.

Occupons-nous donc du jeune et victorieux chef des whigs.

Nous disons jeune, car les hommes politiques n'arrivent à leur apogée qu'à un âge très avancé.

Témoins Gladstone et Disraeli qui sont septuagénaires.

Et M. Thiers qui était octogénaire, comme Gortschakoff.

Les passions parlementaires mènent à la longévité.

Mais aussi la politique est un métier qui demande un apprentissage de cinquante ans.

C'est l'ignorance de cette loi que nous devons le mot le plus sinistrement frivole qu'on ait jamais entendu.

Nous voulons parler du "cœur léger" de M. Emile Ollivier.

C'est aussi pourquoi Gambetta et Clémenceau ne sont que des enfants.

Dans dix ans il sera encore trop tôt pour leur donner la robe prétexte.

Donc le marquis de Hartington est tout jeune. Il n'a que quarante-sept ans—à peine l'âge de puberté politique.

Il porte un grand nom—celui de Cavendish.

Et sera un jour duc de Devonshire.

De son petit nom il s'appelle Spencer, comme son aïeule, cette célèbre duchesse de Devonshire, qui mit sa merveilleuse beauté à réquisition pour faire triompher Fox contre les machinations électorales de Pitt.

Si cette duchesse n'avait pas consenti, avec une grâce infinie, à embrasser le fameux boucher de Westminster, le plus éloquent tribun des temps modernes eût manqué d'un auditoire digne de lui.

Mais comment se fait-il qu'un jeune homme, destiné par sa naissance à une si haute position sociale, se soit laissé entraîner dans l'arène politique ?

Une vocation, paraît-il.

Cet espoir d'une noble race, s'est fourvoyé comme un fils de bourgeois, qui s'amourache de la peinture.

A peine sorti de l'Université de Cambridge—où son père avait fourni une si brillante carrière—il entra à la Chambre des Communes dont les luttes l'enivraient.

Il se jeta dans la mêlée et ne tarda pas à se faire écouter de cette assemblée—la plus difficile qu'il y ait au monde à dompter par la parole.

A propos, vous n'avez jamais siégé à la Chambre anglaise ?

Non.

Eh bien ! figurez-vous un monsieur qui demanderait la parole dans la Bourse de Paris sur le coup de deux heures.

C'est aussi difficile que cela, et pourtant le jeune Hartington parvint à se faire un auditoire.

Il a fallu vraiment qu'il eût quelque chose à dire.

Et pendant des années, quand ses amis de la jeunesse dorée voulaient l'entraîner dans les clubs, au spectacle, à un souper avec les officiers des horseguards, ou auprès des femmes, lui s'en allait tranquillement à la Chambre et n'en sortait qu'à deux ou trois heures du matin.

Quelle dissipation !

Puis, vint l'apprentissage des affaires et de la vie administrative si nécessaire à quiconque aspire à une haute position politique en Angleterre.

Spencer Compton Cavendish fut successivement lord de l'Amirauté, sous-secrétaire d'Etat au même ministère, et enfin Post-Master-General.

Avant d'entrer au parlement, il avait accompagné le comte de Granville dans sa mission spéciale en Russie.

Il avait été nommé aussi député-lieutenant dans le Derbyshire et dans le Lancashire—deux comtés où sa famille possède de vastes propriétés.

Qu'est-ce qu'un député-lieutenant ?

Quelque chose comme un sous-préfet *in partibus infidelium*.

Vous n'avez aucunes fonctions à remplir, mais vous êtes néanmoins un personnage dans le département.

Cela vous permet aussi d'endosser un assez joli uniforme, qu'on ne met guère que le jour où l'on est désigné pour proposer, dans le parlement, une adresse à la reine.

Lors des élections générales de 1874 et après la défaite des libéraux, lord Hartington succéda à M. Gladstone comme chef de ce parti.

Le tact, l'opportunité, la vigueur et la persévérance qu'il a déployés dans ces difficiles fonctions pendant les six dernières années, sont au-dessus de tout éloge.

Et c'est bien plus par son grand bon sens et une saine appréciation de la situation que par les vues extrêmes et l'éloquence vitupérative de M. Gladstone que les libéraux viennent de triompher dans les élections.

Un vrai coup de maître a été son affirmation qu'il serait impossible à l'Angleterre de se joindre à l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, ne fût-ce que par égard pour la France.

Cette déclaration a doublément rassuré le sentiment national anglais qui, à tort ou à raison, n'est point favorable à un rapprochement avec l'Autriche.

Un autre grand point de ce futur Palmerston c'est qu'il ne veut pas du tout de la politique de non-intervention.

A la Chambre le marquis de Hartington est disert, explicite, d'une grande aisance, d'une grande clarté, et à son éloquence n'a point la flamme d'un Gladstone, ni la saveur épigrammatique d'un Beaconsfield, elle plaît infiniment aux hommes pratiques.

De sa personne il est grand, porte toute sa barbe, et impose par sa belle prestance.

Comme feu lord Derby, le jeune ministre est fort épris du sport hippique. Il a une écurie de chevaux de courses et est non-seulement un des membres les plus influents du Jockey-Club anglais mais l'un des *stewards* ou commissaires—position fort enviable des sportsmen.

C'est aussi un fox-hunter émérite ; il fit l'autre semaine une chute terrible dans un laisser-courre.

Homme du monde très recherché, il n'y a pas de soir pendant le *London season* qu'il ne se montre dans plusieurs salons, à divers clubs, au foyer de Covent-Garden, et à la Chambre.

Les dîners qu'il a donnés depuis six ans à Devonshire-House, comme chef de l'opposition, ont été très remarquables.

L'on y mangeait fort bien et les vins étaient de grande marque.

Devant posséder un jour, par succession, une vaste fortune territoriale, le marquis de Hartington s'occupe des intérêts agricoles, de la culture et de l'élevage, et préside toujours lui-même le dîner des acheteurs et électeurs lors de la vente des célèbres shorthorns de son père, à Holker-Hall, le château des ducs de Devonshire dans le Lancashire.

C'est là d'ailleurs qu'il vient d'être élu député, après avoir été nommé dans une autre circonscription, de sorte que son élection a été double—fait rare en Angleterre.

D'une activité dévorante et toujours en route, il est très difficile à saisir pour ceux qui demandent une audience.

A ce propos, l'on cite un mot de son père, le vieux duc, qui, à quelqu'un qui demandait où était Hartington, répondit : Il est à Londres ce matin, ici pour le déjeuner, et sera peut-être ce soir aux antipodes pour dîner.

Comme il a été le chef officiel de l'opposition, il aura certainement une place prépondérante dans le ministère qui va se former, et vu les forces dont ce ministère disposera dans la nouvelle Chambre, c'est une ère de pouvoir qui commence pour lui et ses collègues.

Et, pendant ce temps, l'illustre maison des Cavendish manquera de plus en plus d'un héritier, et verra ses titres, ses châ-

teaux, ses terres s'en aller à des collatéraux.

—Au fait, marquis, pourquoi ne vous mariez-vous pas ? lui dit quelqu'un un jour.

—Est-ce que j'ai seulement le temps !

Et lord Hartington s'en alla à la Chambre.

CONINGSBY.

## CHOSSES ET AUTRES

—Mgr Cazeau est parti de Québec pour Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, où il va passer la belle saison.

—Un fabricant d'allumettes de Akron (Ohio), vient d'acheter à Ottawa un demi-million de pieds de bois de rebut.

—M. A. P. Caron, M.P., est tombé de cheval mardi de la semaine dernière, et s'est rompu la clavicule. Il se rétablit.

—Garibaldi a envoyé aux électeurs de Rome un violent manifeste, dans lequel il dit que la maison de Savoie ruine le pays.

—Il y a eu encore une rencontre le 24 mai, entre Victoria et le gén. Hatch, sur la rivière Palomas. 30 ou 40 sauvages ont été tués.

—On assure que Sitting Bull est en route pour Winnipeg, accompagné de quatre chefs et d'une vingtaine de guerriers.

—La municipalité de St-Gabriel a obtenu du gouvernement provincial le pouvoir d'emprunter \$65,000 pour la construction d'un aqueduc.

—Une dépêche de Bombay annonce qu'une insurrection a éclaté dans la Birmanie, près de la frontière anglaise, qu'un village a été incendié et le gouverneur tué.

—Les dames de Québec se proposent de présenter aux ex-zouaves pontificaux, section de Québec, un magnifique drapeau fait par les Sœurs Grises, et évalué à \$100.

—Un nommé Jean-Baptiste Fortin a été arrêté à Ottawa, sur accusation d'avoir épousé trois femmes, qui toutes vivent et demeurent en cette ville.

—Le procès des nihilistes est terminé. Michaeloff et Sabouroff seront pendus. Dr Weimer 15 ans de servitude pénale, Costichavoky 20 ans, Berdinkoff 8 ans ; trois femmes, 10 ans.

—Les Rvdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie, de Winnipeg, se proposent de construire une nouvelle bâtisse pour agrandir leur bel établissement.

M. Chouinard, secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, vient d'être élu échevin par acclamation pour le quartier Saint-Jean. Les électeurs auraient pu difficilement faire un meilleur choix.

—Selon le rapport des ingénieurs, il y a par devers les territoires du Nord-Ouest, jusqu'à la Colombie Anglaise, 226,000,000 d'acres de terre arable qui n'attendent que le travail du colon.

—Le marquis de Canolle, en visite à Québec, est un descendant du brigadier général Lévi, célèbre pour ses faits d'armes en 1759. Le marquis prend beaucoup d'intérêt à l'histoire de cette ville.

—La famine se fait de plus en plus sentir en Hongrie : à Szina et Zetirn, près de 1,500 personnes n'ont d'autre nourriture que de l'herbe, des chardons et des champignons. Le gouvernement, malgré cela, veut arrêter l'émigration.

—Une dépêche de Saint-Petersbourg dit qu'il est question de mettre en liberté 200 prisonniers politiques à Saint-Petersbourg, 4,000 internés dans les autres prisons de l'empire et de relever 11,000 personnes de la surveillance de la police.

—La récolte des oranges, en Floride, promet, cette année, d'être supérieure à celle d'aucune des années dernières. On estime que dans le comté de Putnam seul, il en sera récolté plus de 25,000,000.

—M. P. Thériault, de Sorel, vient d'inventer un nouveau moulin à beurre et une laveuse qui offrent, tous deux, des avantages considérables. Ces nouvelles inventions sont d'un fini qui les recommande à l'attention de tout le monde.

—Le romancier Gustave Flaubert est mort d'apoplexie.

Au dire d'un ses amis intimes, ce qui aurait précipité sa fin, c'est l'habitude qu'il avait de travailler fort avant la nuit, en combattant le sommeil par l'absorption d'une énorme quantité de café.

—On apprend de France que l'abbé Wilbrod Couture, autrefois du séminaire de Québec, et parti en juillet dernier pour entrer dans l'ordre des Chartreux à Grenoble, a dû quitter ce monastère à cause d'un violent mal d'yeux. Il était à Rome aux dernières nouvelles, et reviendra probablement au Canada pendant l'été.

—Le *Tageblatt* de Berlin, en annonçant la conférence faite par le R. P. François, trappiste, au cercle catholique d'ouvriers de cette ville, dit que les trappistes allemands, expulsés des provinces prussiennes, ont été appelés par le gouvernement anglais dans le Zoulouland pour la colonisation de ce pays.

—La *Gazette de Cologne* reçoit des lettres de Shanghai annonçant que la haine des Chinois contre les étrangers augmente tous les jours et qu'une révolution n'est pas impossible. Tous les diplomates accrédités à Péking ont demandé à leurs gouvernements respectifs d'envoyer des vaisseaux de guerre dans les eaux de Shanghai.

—Nous accusons réception, avec remerciements, d'une nouvelle brochure de M. Stanislas Drapeau, sur la question si controversée du tombeau de Champlain.

Cette brochure peut s'obtenir pour 25 cents en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou chez les principaux libraires des villes.

—Dernièrement, le Père Monsabré prêcha à Sainte-Madeleine, Paris, et à la suite de son éloquent sermon de charité, la belle somme de vingt mille francs fut collectée sur le champ dans l'église pour les victimes de la famine en Irlande.

D'un autre côté la souscription ouverte par l'*Univers* pour le même but, s'élevait le 5 mai à 98,366 francs.

—Aux dernières élections en Angleterre, il y avait onze candidats de race juive. Sur ce nombre cinq ont été élus. Ce sont : Sir Nathaniel de Rothschild, libéral ; le baron Henry de Worms, conservateur ; M. S. Simon, libéral ; M. Arthur Cohee, libéral ; M. Sydney Woolf, libéral.

—Hanlan, après avoir vaincu facilement Courtney à la course de régates qui vient d'avoir lieu à Washington, a triomphé de Riley sans beaucoup de peine. C'est évidemment le champion du monde. Toronto est dans la jubilation, et en général les anglais du Haut-Canada sont aussi fiers de Hanlan qu'ils le sont de Sir John et de M. Blake.

—M. Chevalier, curé de Manchester, aux Etats-Unis, écrit à un membre du clergé à Québec et l'informe que depuis trois semaines environ il a reçu au-delà de deux mille demandes d'argent de Canadiens-Français demeurant à Manchester et qui veulent à tout prix revenir au Canada. Un grand nombre d'entre eux sont dans une grande misère.

—Il résulte des statistiques publiées récemment par le gouvernement allemand, qu'avec une population de 44,200,000 âmes, les chiffres des mariages dans toute l'étendue de l'empire a atteint, en 1878, 340,000 ; celui des naissances, 1,785,000 ; celui des décès, 1,229,000—soit un excédant de naissances sur les décès de 556,000. Le nombre des mariages en Allemagne était descendu de 423,900 enregistrés en 1872, à 340,000 en 1878. Cette diminution de 83,900 à six ans d'intervalle est due sans doute à l'émigration qui, depuis 1871, est en train de dépeupler l'Allemagne de tout ce qui n'est pas soldat.



LE MOIS DE MAI

Le colonel Farjana, du département des travaux publics, Ottawa, vient de patenter un nouveau système d'éclairage qui, au point de vue de l'économie, jette dans l'ombre la lumière électrique d'Edison.

La moitié des députés anglais dépasse 40 ans et l'autre moitié n'a pas atteint cet âge.

Il y a 208 députés qui ont été élus pour la première fois. Le plus jeune est le député de North Northamptonshire, qui n'a que 22 ans, et il y en a deux autres qui n'ont que quelques mois de plus.

Ceux-ci doivent leur élection à des influences de famille.

Un correspondant suisse fait un tableau navrant de la misère qui règne en Syrie. "Cela fend le cœur, dit-il, de voir cette lutte désespérée entre la mort et la vie qui a lieu dans chaque quartier de la ville (Aleppo), dans chaque rue et dans chaque hutte, jeunes et vieux, petits et grands; hommes, femmes et enfants; chrétiens, juifs et mahométans, tous luttent et prient pour avoir du pain.... Les aveugles, les infirmes et les malades de toute race et de toutes religions vont errant les rues et criant:—Dieu est bon et miséricordieux; ayez pitié de moi et me donnez un morceau de pain. Beaucoup sont déjà morts de faim; tandis qu'un plus grand nombre ont souvent été plusieurs jours sans manger.

Un citoyen de Washington, Francis Vincent, a remis au président un mémoire demandant l'annexion de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis. Le pétitionnaire est d'avis que toutes les nations parlant anglais doivent être réunies sous un seul gouvernement. En conséquence, il faut faire de l'Angleterre un Etat de l'Union américaine, un second de l'Irlande et un troisième de l'Ecosse. L'Etat d'Angleterre sera autorisé à avoir un gouvernement héréditaire; une des Chambres de sa législature sera héréditaire également et l'autre élue par le peuple. Les Etats d'Irlande et d'Ecosse éliront leurs gouverneurs et leurs législatures dans la forme habituelle, et chacun des trois nouveaux Etats devra envoyer des représentants au congrès américain.

L'idée du citoyen Vincent n'est pas plus absurde que quelques-unes de celles qui ont été exposées et soutenues au sujet du canal de Chagres.

LE PLUS GRAND BIENFAIT

Un remède simple, pure et inoffensif, qui guérit toujours, et détourne les maladies en gardant le sang pur, l'estomac régulier, les rognons et le foie actifs, est le plus grand bienfait qui puisse être conféré à l'homme. Ce remède est le Sirop de H. H. H., et les milliers de malades qui ont été guéris par son usage ne cessent d'en témoigner leur reconnaissance aux propriétaires. Voulez-vous en faire l'essai. Voyez une autre colonne.

L'HOMME AMPHIBIE

Au nombre des plus curieux spectacles que le Westminster aquarium offre au public de Londres, se trouve un plongeur, qui, sans aucune communication avec l'air extérieur, peut rester sous l'eau pendant plus de cinq heures consécutives. Ce plongeur, qui prend le nom de Fleuss, a fait patenter l'invention par le moyen de laquelle il est parvenu à résoudre un problème important pour la navigation et les travaux sous-marins.

Déjà Fleuss avait donné des "représentations" à Brighton, où il avait excité une vive curiosité; à Londres, il est descendu à l'aquarium de Westminster, dans le réservoir ordinairement occupé par les phoques. Il se revêt du vêtement ordinaire des plongeurs, avec cette seule différence qu'il n'a aucun tube, aucune pompe à air. L'appareil au moyen duquel il peut rester si longtemps sous l'eau est renfermé dans le vêtement de plongeur qui le protège.

Le principe de son invention, qui est extrêmement intéressante, consiste à purifier l'air exhalé au moyen d'alcali caustique et à le revivifier avec de l'oxygène, de cette manière le plongeur respire le même air presque indéfiniment, moins l'acide carbonique, avec de l'oxygène frais en plus à chaque inspiration.

Il peut rester cinq heures immergé, dit le Times, sans établir à l'aide d'un tube à air aucune communication avec la surface de l'eau; il croit avoir résolu le problème de la locomotion sous-marine. Dernièrement, à Ryde, il a marché au fond de la mer sur un espace de 400 mètres.

Des spectateurs s'amuse à lui jeter des messages sur des tablettes. Après les avoir lus, il taille son crayon et répond par écrit en restant toujours sous l'eau. S'il pouvait manger dans l'eau, assure-t-il, il lui serait possible d'y séjourner plus de 5 heures de suite.

N'ayant pas de tube à air, comme les plongeurs qui restent longtemps immergés, il peut se mouvoir à l'aise dans tous les sens. Son appareil consiste simplement en un casque muni de lunettes fixes et verre et un vêtement en caoutchouc imperméable, où il emmagasine une certaine quantité d'air qu'il renouvelle à volonté en y faisant passer de l'oxygène comprimé dont son appareil est approvisionné.

CONSEILS

Si vous voulez conserver quelques jours de plus le bouquet que vous achetez ou qui vous est offert, quand les fleurs qui le composent commencent à se faner, mettez tremper le tiers de leurs tiges dans l'eau bouillante.

Quand l'eau redeviendra froide, vous verrez les fleurs se redresser et reprendre leur première fraîcheur. Vous supprimerez alors la partie de leur tige qui aura baigné dans l'eau bouillante.

L'amour de l'effet est un des travers de notre époque; lancer une idée nouvelle, sortir du sentier habituel, c'est l'ambition de la jeunesse de ce temps-ci.

Ainsi, les jeunes filles ne veulent plus être mariées que le soir; elles trouvent que la cérémonie religieuse et la fête qui la suit empruntent à la nuit une certaine originalité et beaucoup de piquant.

Qu'elles nous permettent de leur dire qu'en se mariant aux heures sombres du jour, elles perdent la chance de voir briller le soleil sur elles, au moment où le prêtre les bénit, et que la vieille et touchante superstition dit: "Heureuse la mariée sur laquelle le soleil brille!"

Achetez du bon matériel. Fabrique de la bonne marchandise. Ne fais pas d'affaires au-dessus de tes forces. Cherche à avoir des clients solvables. Paye tes dettes, et mieux, n'en fais pas. Sois jaloux de ta réputation. Ne te laisse pas accabler par tes pratiques. Evite ceux qui payent lentement et les clients voyageurs. Ne laisse pas trop voir ton désir de vendre. Fais régner l'ordre chez toi. Mêle-toi de tes affaires seulement. Fais un grand cas des progrès de l'industrie. Traite fraternellement les ouvriers. Evite les procès à tout prix.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMAN DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (aucun si l'on veut), prise en un moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFÈRES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 3 Juin 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 220.—M. X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandry, New-York; Trifurien Trois-Rivières; N. P. Sorrel; Unami des Echecs Ottawa; N. O. Paquin, F. Dugas, M. Toupin, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; A. C. Saint-Jean; Mat, Saint-Jérôme.

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Mercl.

NOUVELLES.

—Le résultat final du match par voie télégraphique entre Québec et Montréal est connue suit: Québec, 6 1/2; Montréal, 5 1/2.

ROSENTHAL vs. ZUKERTORT.—Les deux premières parties ont été remises; la troisième partie a été gagnée par Zukertort; durant cette partie, Rosenthal avait l'avantage, mais une légère erreur dans sa partie. La quatrième et la cinquième parties ont été nulles. Nous publierons prochainement quelques-unes de ces parties.

CONGRÈS D'ÉCHECS D'ALLEMAGNE.—Une exposition de livres et autres antiquités échiquéennes doit se tenir en même temps que le Congrès d'échecs de Brunswick, en juillet prochain. Les promoteurs de l'œuvre se proposent de faire une collection de livres, manuscrits, revues, journaux, etc., traitant des échecs, et prient les propriétaires et rédacteurs de vouloir bien adresser une copie de leurs journaux, avant la fin du mois de juin prochain, à Herr Fehr, Eiermarkt, No. 3, Brunswick (Allemagne). Ces copies seront gardées avec soin et renvoyées lorsque le Congrès sera terminé.

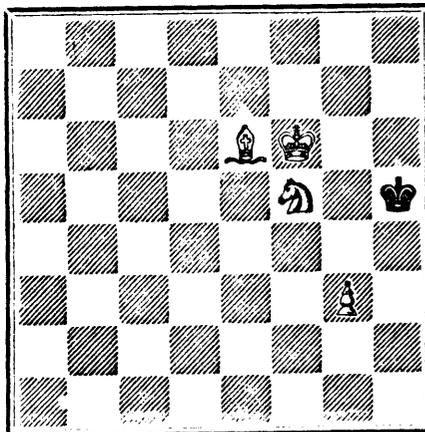
UNE NOUVELLE ÉTOILE.—Un allemand, Herr Fritz, étudiant en droit, âgé seulement de vingt ans, possède des dispositions extraordinaires pour le jeu d'échecs. Le 11 et 12 du mois dernier, il a joué simultanément douze parties sans voir, en présence de deux cents spectateurs. Le premier jour, Herr Fritz a terminé quatre parties, dans l'espace de 7 1/2 heures, avec trois victoires et une défaite. Il prit ensuite part à un banquet, et ne regagna sa demeure qu'à 2 heures du matin; cela ne l'empêcha pas de recommencer la lutte à une heure de l'après-midi et de terminer les huit autres parties en deux heures. A la fin de la séance, il avait un gain de huit parties, avec deux remises et deux défaites.

—Plusieurs de nos lecteurs doivent avoir gardé mémoire du match qui devait avoir lieu en 1877, entre M. Zukertort et Blackburne; quelques temps après l'ouverture de ce match, Zukertort refusa de continuer le jeu, vu que l'argent requis n'avait pas été déposé par Blackburne. Aucune explication ne fut donnée, et la conduite de Blackburne parut étrange. Une lettre de M. Mason, reçue en cette ville la semaine dernière, nous apprend que James Grundy alias Glover, se trouva porteur du dépôt d'argent pour Blackburne, et prit la clef des champs, emportant le magot. Que de troubles et de mal auraient pu être évités, si nos confrères d'Angleterre avaient daigné nous informer de ce fait, lorsqu'il s'est agi du dernier Congrès d'échecs d'Amérique.—Turf.

PROBLÈME No. 223

Composé par M. C. D. BRADLEY, M.D., Québec.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 220.

Blancs. Noirs. 1 C 3e F, 1 R 3e D. 2 D 8e R, 2 R 4e D. 3 D 6e F, mat.

122e PARTIE

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant la partie ci-dessous, jouée entre M. Rosenthal et Blackburne, au tournoi de Vienne, 1873. Le gain de cette partie, ou même une remise, assurait le premier prix à M. Blackburne, mais il perdit et se trouva ex-æquo avec M. Steinitz, qui remporta le 2e prix.

Gambit Aligier.

Blancs. Noirs. M. BLACKBURNE. M. ROSENTHAL. 1 P 4e R, 1 P 4e R. 2 P 4e F R, 2 P pr P. 3 C 3e F R, 3 P 4e C R. 4 P 4e T R, 4 P 5e C. 5 C 5e R, 5 D 2e R (a). 6 C pr P C, 6 P 4e F R. 7 C 2e F R, 7 P pr P. 8 C 3e F D, 8 C 3e F R. 9 C 4e C R, 9 C 4e T R (b). 10 C 3e R, 10 C 5e C R. 11 D 4e C R, 11 C pr T. 12 D pr P F, 12 P 3e F D. 13 C 5e F R, 13 D 3e R. 14 F 2e R, 14 P 4e D. 15 F 4e C R, 15 D 3e F R. 16 P 4e D, 16 P pr C. 17 F pr F, 17 F 3e D. 18 D 4e C R, 18 T R ler F. 19 D 5e T R, échec, 19 D 2e F R (c). 20 F 4e C R, 20 D pr D. 21 F pr D, échec, 21 R 2e D. 22 F 6e T R, 22 C 3e T D. 23 F 4e C R, échec, 23 R 2e F D. 24 F pr T, 24 T pr F. 25 C 2e R, 25 C 6e C R. 26 R 2e D, 26 C 8e F, échec.

Les Noirs gagnent.

(a) Variante très intéressante. (b) Très bien joué de la part de M. Rosenthal. (c) Après ce coup, les Blancs sont perdus sans ressource.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J. E. TOUMANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 216

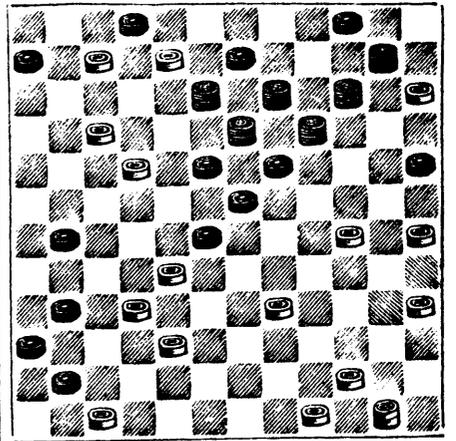
Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis, Saint-Hyacinthe:—M. F. Charbonneau et Joseph-Poullot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Autre solution du problème No. 215

North Brookfield: P. D. Létourneau.

PROBLÈME No. 218

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 216

Table with 2 columns: Les Blancs jouent, Les Noirs jouent. Rows show moves like 43 à 62, 67 61, 13 7, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 28 mai 1880.

Market price table for flour (FARINE), grains (GRAINS), dairy (LAITERIE), poultry (VOLAILLES), and vegetables (LÉGUMES).

Market price table for game (GIBIERS) and meats (VIANDES).

Market price table for various goods (DIVERS).

Marché aux Bestiaux

Market price table for livestock (Bestiaux) including beef, sheep, and pigs.

Market price table for hay and straw (Foin, Paille).

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par l'exactitude de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. P. RIVARD, gérant.



CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

MARDI, LE 22 JUIN PROCHAIN.

Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après

MARDI, LE 8 JUIN.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.



CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

MARDI, LE 22 JUIN PROCHAIN.

Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après

MARDI, LE 8 JUIN.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.

G. M. COSSITT & Frère



Manufacturiers d'Instruments Aratoires

Spécialités : Nouveau Molsonneur Simple, Râteau à cheval (Horse Dumping), "Buckeye" et "Ithaca" d'après le nouveau modèle

Il y a déjà plus d'un quart de siècle que cette maison fit la première faucheuse de fabrication canadienne. Ils ont continué depuis la même besogne. La longue expérience qu'ils ont dans cette branche leur permet d'offrir à leurs pratiques la plus grande valeur pour leur argent, en même temps que les machines les plus perfectionnées sur le marché.

R. J. LATIMER, Bureau de M. COSSITT, No. 81, rue McGill, Montréal.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon qu'on pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charriots pour le déblayage de la voie.
2 charriots à neige.
2 charriots en saillie.
50 wagons d'équipage.

La tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs - Machinistes

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées : "soumission pour portes d'écluses, canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau le et après le 20 MAI prochain, JEUDI ; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires doivent avoir eux-mêmes tous les instruments et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et, dans le cas d'une compagnie, de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat, le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission, recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérés dans L'Opinion Publique.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAU, Nassau, N.-Y.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de M. G. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.



CANAL WELLAND

Avis aux Constructeurs de Ponts

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées : "Soumission pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 31 MAI prochain ; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et, dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

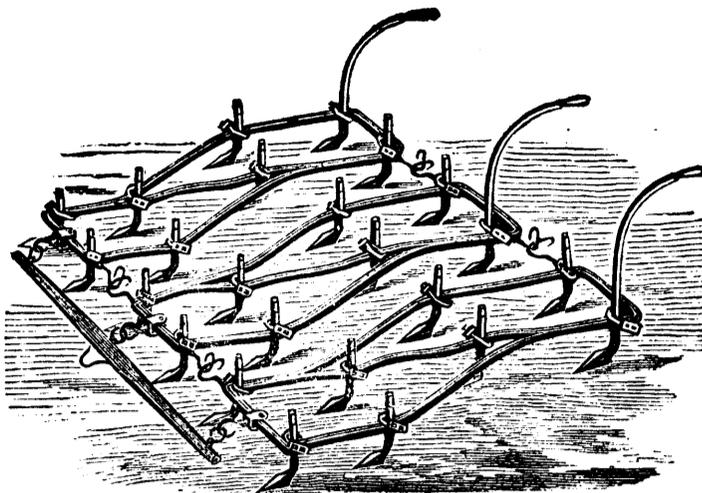
Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

GRUBBEURS EN HERSES

Entièrement faits

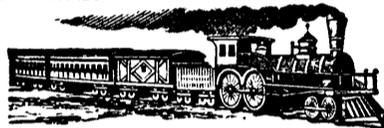


d'Acier et de fer battu

Ces instruments agraires, connus sous le nom de "CULTIVATEURS," sont fabriqués en différentes sections. A chaque section est attachée une poignée, qui en facilite le fonctionnement dans les terrains difficiles. Cette nouvelle invention mérite l'attention de tout cultivateur qui désire retirer un profit de sa terre, et le coût de cet achat sera très certainement remboursé, dès la première année.

L'ARMONTH & SONS, 23 RUE DU COLLEGE MONTREAL.

Où à l'AGENT de MESSIEURS FROST & WOOD, dans votre quartier, fabricants de Molsonneuses et Moulins à Faucher, Horse Rakes, Charrues, Rouleaux pour les Champs et Cultivateurs, en bois et en fer.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A dater de lundi, le 3 MAI 1880, les Trains circuleront comme suit :

Table with columns for train direction (e.g., Laissant Hochelaga pour Hull), time (MALIN, EXPRESS), and arrival/departure times.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains laisseront la station du Mile-End Sept minutes plus tard.

Magnifiques chars-palais sur tous les trains de passagers et élégants chars dorciors sur les trains de nuit.

Les trains pour Ottawa et retour font connection avec les trains pour Québec et retour.

Tous les trains marchent sur le temps de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 202, rue Saint-Jacques, Montréal.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant Général.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché. \$1.00 même par la poste. \$1.20

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).